



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Dossier de presse

Rentrée scolaire 2008 - 2009

Les dossiers de la rentrée

La réforme du lycée

Le dispositif expérimental de réussite scolaire en lycée

La rentrée dans l'académie de Bordeaux

Bilan à mi-parcours du projet académique «Objectif 2010»

Les initiatives académiques

Les grands rendez-vous de l'année scolaire

Contact presse

Marion BOILEVIN, chargée de communication du Rectorat de Bordeaux

Tel : 05.57.57.38.30 Mail : chargcom@ac-bordeaux.fr

Les dossiers de la rentrée	3
<ul style="list-style-type: none">• Scolariser les élèves handicapés	4
<ul style="list-style-type: none">• L'école primaire<ul style="list-style-type: none">Les nouveaux programmesLa nouvelle organisation de la semaine scolaireEvaluation en classe de CM1 et CM2Les stages de remise à niveauL'accompagnement éducatif	6
<ul style="list-style-type: none">• Développer l'éducation artistique et culturelle<ul style="list-style-type: none">Introduction de l'histoire de l'art	9
<ul style="list-style-type: none">• Découvrir les métiers et les formations pour mieux s'orienter	11
<ul style="list-style-type: none">• Rénover la voie professionnelle<ul style="list-style-type: none">Lycée des métiersBaccalauréat professionnel 3 ans	13
<ul style="list-style-type: none">• Améliorer l'efficacité de l'éducation prioritaire	15
<ul style="list-style-type: none">• Assouplir la carte scolaire	16
<ul style="list-style-type: none">• Généraliser l'accompagnement éducatif	18
<ul style="list-style-type: none">• Lutter contre toutes les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie	19
<ul style="list-style-type: none">• Développer l'ouverture à l'Europe<ul style="list-style-type: none">La Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE)<ul style="list-style-type: none">▪ Les dates clés▪ La Présidence Française de l'Union Européenne dans l'Académie de Bordeaux	20

La réforme du lycée **22**

- Le cadre des discussions
- Les premiers principes de la réforme
- La reconquête du mois de juin

Le dispositif expérimental de réussite scolaire en lycée **27**

La rentrée dans l'Académie de Bordeaux **29**

- **L'Académie en chiffres** **30**
- **Les nouveautés de la rentrée 2008-2009** **34**
 - ⇒ Les nouvelles formations professionnelles et technologiques
 - ⇒ Les ouvertures de sections européennes
 - ⇒ Les ouvertures de sections sportives
 - ⇒ Les ouvertures de sections bilingues
 - ⇒ Les autres ouvertures

Bilan à mi parcours du projet académique « Objectif 2010 » : les cinq grandes priorités 2008-2010 **38**

- Les 3 grandes ambitions du projet académique
- Les priorités 2008-2010

Les initiatives académiques **41**

- Expérimentation en matière d'éducation aux médias (CLEMI)

Les grands rendez-vous de l'année scolaire **44**

Les dossiers de la rentrée

Scolariser les élèves handicapés.....	4
L'école primaire.....	6
⇒ Les nouveaux programmes	
⇒ La nouvelle organisation de la semaine scolaire	
⇒ Evaluation en classe de CM1 et CM2	
⇒ Les stages de remise à niveau	
⇒ L'accompagnement éducatif	
Développer l'éducation artistique et culturelle.....	9
⇒ Introduction de l'histoire de l'art	
Découvrir les métiers et les formations pour mieux s'orienter.....	11
Rénover la voie professionnelle.....	13
⇒ Lycée des métiers	
⇒ Baccalauréat professionnel 3 ans	
Améliorer l'efficacité de l'éducation prioritaire.....	15
Assouplir la carte scolaire.....	16
Généraliser l'accompagnement éducatif.....	18
Lutter contre toutes les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie.....	19
Développer l'ouverture à l'Europe.....	20
⇒ La Présidence Française de l'Union Européenne (PFUE)	
▪ Les dates clés	
▪ La Présidence Française de l'Union Européenne dans l'Académie de Bordeaux	

Scolariser les élèves handicapés

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées dispose que tout enfant handicapé est de droit un élève, acteur de ses apprentissages et donc un élève comme les autres.

La garantie du droit à la scolarisation et à la continuité du parcours de formation de chaque élève handicapé, s'appuie sur cinq actions fortes :

- ⇒ **Un projet personnalisé de scolarisation pour chaque élève handicapé** : le parcours scolaire de chaque élève handicapé fait l'objet d'un projet personnalisé de scolarité (PPS). Ce projet est élaboré par l'équipe pluridisciplinaire chargée de l'évaluation. Il tient compte des souhaits de l'enfant ou de l'adolescent et de ses parents ainsi que de l'évaluation de ses besoins, notamment en situation scolaire. C'est sur la base de ce PPS que la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées se prononce sur l'orientation de l'élève ainsi que sur les éventuelles mesures d'accompagnement. Les préconisations dont le PPS est porteur se traduisent, si besoin, par différentes modalités de scolarisation. Le PPS fait l'objet de révisions régulières. Les ajustements nécessaires peuvent donner lieu à un changement d'orientation.

- ⇒ **Le déploiement des enseignants référents** : des mesures seront prises pour ajuster au mieux le nombre d'emplois consacrés à cette fonction avec les besoins constatés. L'enseignant référent est, au sein de l'Education nationale, l'acteur central des actions conduites en direction des élèves handicapés. Il est la première personne qu'un enseignant doit pouvoir contacter à chaque fois qu'il le juge utile. Il assure auprès des familles une mission d'accueil et d'information et maintient un lien constant avec l'équipe pluridisciplinaire de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et les équipes de suivi de la scolarisation des élèves handicapés.
 - **Dans l'académie de Bordeaux**, les **enseignants référents** sont actuellement au nombre de **60** :
 - 9 en Dordogne ;
 - 23 en Gironde ;
 - 9 dans les Landes ;
 - 7 en Lot-et-Garonne ;
 - 12 en Pyrénées-Atlantiques.

- ⇒ **Un accompagnement de qualité** : la convention signée le 10 octobre 2007 par le ministre et les associations représentant les personnes handicapées doit prendre sa pleine mesure et permettre de développer les formations dont les auxiliaires de vie scolaire ont besoin. Chacun d'entre eux doit se voir offrir une formation, qu'il s'agisse des personnels recrutés sur contrats d'assistants d'éducation ou de ceux recrutés sur contrats aidés.

Les dossiers de la rentrée : scolariser les élèves handicapés

L'accompagnement des élèves handicapés dans l'académie de Bordeaux

Département	Accompagnement		
	AVS	EVS	Total
Dordogne	41,5	119	160,5
Gironde	167,25	147	314,25
Landes	64,5	123	187,5
Lot-et-Garonne	48,5	106	154,5
Pyrénées-Atlantiques	104	119	223
Total	425,75	614	1 039,75

- ⇒ **Un effort croissant de formation des enseignants** : l'appui et l'aide pédagogique aux enseignants qui accueillent dans leur classe des élèves handicapés sont une priorité.
- ⇒ **La couverture de tout le territoire par des Unités Pédagogiques d'Intégration (UPI)** : l'objectif national est d'atteindre le nombre total de 2 000 UPI en 2010. Le plan d'ouverture de 200 UPI par an est poursuivi. L'effort devra notamment porter sur les ouvertures d'UPI dans les lycées professionnels, dans le cadre d'une offre de formation concertée et cohérente.
- **Ouvertures de 9 nouvelles UPI** dans l'académie de Bordeaux (rentrée 2008) :
 - **Gironde** :
 - Collège Claude Massé d'Ambarès ;
 - Collège Ausone de Bazas ;
 - LP Philippe Cousteau de Saint-André-de-Cubzac ;
 - Collège Elie Faure de Sainte-Foy-la-Grande.
 - **Landes** :
 - Collège Cel le Gaucher de Mont-de-Marsan.
 - **Lot-et-Garonne** :
 - LP Louis Couffignal de Villeneuve-sur-Lot ;
 - **Pyrénées-Atlantiques** :
 - Collège Albert Camus de Bayonne ;
 - Collège Ernest Gabard de Jurançon ;
 - Collège Errobi de Cambo-les-Bains.

A NOTER : le numéro de la **plate-forme téléphonique « Aide handicap école »** est pérennisé : **0810 55 55 00**
(courriel : aidehandicapecole@education.gouv.fr).

L'école primaire

Des mesures nouvelles pour l'école primaire :

- les nouveaux programmes ;
- la nouvelle organisation de la semaine scolaire ;
- l'évaluation en classe de CE1 et CM2 ;
- les stages de remise à niveau ;
- l'accompagnement éducatif.

Les nouveaux programmes

Conçus dans le but de **recentrer l'école sur les fondamentaux** et de **donner plus de responsabilité aux maîtres**, les nouveaux programmes pour les écoles maternelles et élémentaires entrent **en application à la rentrée 2008**.

C'est en proposant aux élèves un **enseignement structuré et explicite**, orienté vers l'**acquisition des savoirs de base**, et en leur offrant des **entraînements systématiques à la lecture, à l'écriture, à la maîtrise de la langue française et des mathématiques**, ainsi que de **solides repères culturels** (introduction d'un enseignement de l'histoire des arts), qu'on les préparera à la réussite.

Les programmes de l'école primaire définissent pour chaque domaine d'enseignement les **connaissances et compétences** à atteindre dans le cadre des cycles ; ils indiquent des **repères annuels** pour organiser la progressivité des apprentissages en français et mathématiques. Ces programmes précis et détaillés en matière d'objectifs et de contenus à enseigner restent ouverts en termes de méthodes afin de **respecter strictement le principe de la liberté pédagogique inscrit dans la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école**. Ils forment un ensemble cohérent et continu avec ceux du collège dans le cadre du socle commun de connaissances et de compétences qui en constitue la référence.

Afin d'offrir à chaque parent l'accès au texte des nouveaux programmes, un guide pratique est diffusé dans toutes les écoles dès la rentrée scolaire (tirage à 5 millions d'exemplaires).

Par ailleurs, un **espace parents** va être ouvert sur le site education.gouv.fr (rubriques spécifiques d'informations pratiques...).

La nouvelle organisation de la semaine scolaire

Les cours du samedi matin sont supprimés pour tous les élèves du primaire dès la rentrée 2008. La **modification des horaires** de l'école primaire **qui passent de 26 heures à 24 heures** d'enseignement pour tous les élèves permet dès la rentrée de disposer de **2 heures d'enseignement par semaine pour aider les enfants qui en ont le plus besoin** (soutien personnalisé en petits groupes).

Les dossiers de la rentrée : l'école primaire

La **grille horaire** de l'école élémentaire présente une nouveauté importante. Elle propose un **horaire global annuel pour toutes les disciplines** ou groupes de disciplines **mais elle reste organisée autour d'horaires hebdomadaires en français et en mathématiques** de façon à maintenir un enseignement quotidien de ces deux disciplines. Cette souplesse nouvelle permettra aux enseignants et aux équipes d'écoles d'organiser l'enseignement de façon globale et éventuellement transversale, en fonction de projets simultanés ou successifs et de blocs horaires adaptés et variables selon les semaines ou les mois.

L'évaluation en classe de CE1 et CM2

Les programmes de l'école primaire précisent le contenu des savoirs fondamentaux dont l'acquisition est un objectif pour tous les élèves. **Les évaluations nationales CE1 et CM2 permettront une évaluation régulière et précise des acquis et du niveau des élèves.** Elles contribueront à la validation des paliers intermédiaires de maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences. **Le résultat de ces évaluations sera communiqué aux familles** qui pourront ainsi mieux suivre les progrès de leurs enfants.

Les stages de remise à niveau

Environ 15% des élèves quittent aujourd'hui l'école primaire avec des lacunes graves dans la maîtrise de la lecture, de l'écriture et du calcul, qui compromettent leurs chances de réussite scolaire. L'utilisation, pour des actions de soutien personnalisé, des 2 heures d'enseignement dégagées par la suppression du samedi matin constitue une réponse nouvelle au traitement de la difficulté scolaire. Pour compléter ce dispositif, **des stages de remise à niveau sont en place dans les écoles durant la période des vacances scolaires.**

Destinés aux **élèves de CM1 et de CM2 présentant des lacunes importantes en français et en mathématiques**, ces stages sont animés par des professeurs des écoles choisis sur la base du volontariat et rémunérés en heures supplémentaires d'enseignement. A la fin du stage, une évaluation des progrès de chaque élève est communiquée à la famille et à l'enseignant de la classe.

Les stages (dont la première session a été organisée durant les congés scolaires de printemps 2008) se déroulent à **trois périodes de l'année**, sur une durée de 15 heures à raison de 3 heures par jour, durant l'une des semaines des vacances de printemps, la première semaine de juillet et la dernière semaine des vacances d'été. Les groupes qui bénéficient de ce nouveau service sont constitués sur la base de 6 enfants maximum.

L'implantation des stages est décidée en accord avec le maire qui ouvre les locaux scolaires.

Au plan national, pour les **sessions** organisées **début juillet et fin août**, **115 000 élèves** vont bénéficier de ce soutien grâce à l'implication de **22 000 enseignants volontaires**. A cette occasion, les enseignants ont remis à leurs élèves les cahiers de vacances **MON CAHIER D'EUROPE**, sur le thème de la découverte des 27 pays de l'Union européenne.



Les dossiers de la rentrée : l'école primaire

Les stages de remise à niveau dans l'académie de Bordeaux

Département	Nombre d'élèves	
	Congés avril 2008	Congés d'été 2008
Dordogne	220	511
Gironde	645	1 023
Landes	160	167
Lot-et-Garonne	230	335
Pyrénées-Atlantiques	315	586
Académie	1 570	2 622

L'accompagnement éducatif

A compter de la rentrée 2008, l'accompagnement éducatif est **généralisé** à tous les collèges publics et privés sous contrat, ainsi qu'**à toutes les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire, en particulier celles des réseaux « ambition réussite »**.

Trois domaines éducatifs sont proposés :

- l'aide aux devoirs et aux leçons ;
- les activités sportives ;
- la pratique artistique et culturelle.

L'accompagnement éducatif peut également favoriser l'accès des élèves aux technologies usuelles de l'information et de la communication et permettre une utilisation riche et variée des outils numériques.

L'enseignement d'une langue vivante en CE1 et éventuellement en CP

Département	% élèves étudiant une langue vivante en CE1
Dordogne	90,5 %
Gironde	40 %
Landes	71 %
Lot-et-Garonne	45 %
Pyrénées-Atlantiques	34 %

Développer l'éducation artistique et culturelle

L'introduction d'un enseignement de l'histoire des arts :

Afin de donner aux élèves une meilleure ouverture sur le monde dans lequel ils vivent, l'enseignement de l'histoire des arts est intégré dans les nouveaux programmes de l'école primaire et dans les nouveaux programmes du collège applicables à la rentrée 2008.

Cet enseignement porte sur l'ensemble du champ artistique et culturel. Il a pour objectif l'acquisition par les élèves de repères historiques et méthodologiques indispensables à la compréhension des œuvres et prend appui sur le contact direct avec celles-ci. L'histoire des arts devrait figurer parmi les épreuves du diplôme national du brevet à l'horizon 2010.

Le développement des pratiques artistiques et culturelles :

Afin d'offrir au plus grand nombre la possibilité d'approfondir la pratique d'un art, le nombre de classes à horaires aménagés sera multiplié par quatre en cinq ans et étendu aux domaines du théâtre et des arts plastiques conformément à des objectifs fixés pour chaque académie. En complément des enseignements artistiques inscrits dans le temps scolaire, la pratique artistique et culturelle sera proposée dans tous les établissements concernés par l'accompagnement éducatif.

Dans l'académie de Bordeaux, à la rentrée 2008, ce sont au total **200 558 élèves** (tous niveaux confondus) qui bénéficieront de l'un des dispositifs destinés à favoriser et promouvoir l'action culturelle et la connaissance du patrimoine régional.

	Nombre d'élèves – Rentrée 2007-2008 (primaire et secondaire)
Classes à Projet Artistique et Culturel	89 950
Ateliers Artistiques	3 226
Ateliers de Pratique Scientifique	522
Chant choral	19 875
Classes à Horaires Aménagés Musique	587
Dispositifs nationaux : cinéma	46 415
Dispositifs nationaux : danse à l'école	2 108
Classes culture et patrimoine (primaire)	8 347
Programmes académiques (hors opérations nationales)	29 528

Les dossiers de la rentrée : éducation artistique et culturelle

Intégrer un volet culturel dans les projets d'établissement :

A la rentrée 2009, les projets d'établissement du second degré intégreront un volet culturel concernant tous les élèves et élaboré en concertation avec les institutions culturelles et les collectivités locales.

A ce jour, l'académie de Bordeaux compte déjà **165 établissements du 2nd degré public** dans ce cas.

Etablissements intégrant un volet d'éducation artistique et culturel (EAC) dans leur projet d'établissement (2007-2008)

Collège		Lycée		LP		Total	
Nbre total de collèges	Collèges intégrant un volet EAC	Nbre total de lycées	Lycées intégrant un volet EAC	Nbre total de LP	LP intégrant un volet EAC	Nbre total d'établissements	Nbre d'établissements intégrant un volet EAC
218	106	63	32	55	27	336	165

A NOTER : si l'on ajoute à ces chiffres les **971 écoles** (maternelles et élémentaires) qui intègrent d'ores et déjà un volet culturel dans leur projet d'école, on obtient un total de **1 136 écoles et établissements** (1^{er} et 2nd degrés confondus).

Découvrir les métiers et les formations pour mieux s'orienter

Le service public d'orientation s'inscrit dans des objectifs de politique publique clairement affirmés : tout jeune doit atteindre au moins une certification de niveau V, 80% le niveau du baccalauréat et 50% obtenir un diplôme de l'enseignement supérieur.

Pour ce faire, l'année 2008-2009 sera articulée autour de 4 points clés :

Dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA) : complémentaire aux dispositifs en alternance offerts au collège aux élèves de 4^{ème} âgés d'au moins 14 ans, il permettra à des élèves de collège de découvrir un ou plusieurs métiers par une formation en alternance d'une année scolaire, tout en poursuivant l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences. Il s'adressera à des élèves volontaires âgés de 15 ans à la date d'entrée dans le dispositif.

Des entretiens d'orientation seront réalisés par les professeurs principaux, avec l'appui des conseillers d'orientation psychologues :

- **en classe de 3^{ème}** (reconduction pour la troisième année dans l'académie) ;
- **en classe de 1^{ère}** pour : faire le point avec l'élève sur sa connaissance des choix possibles après sa série de baccalauréat, et du calendrier dans lequel il devra effectuer et hiérarchiser ses choix (dossier unique) ; transmettre et commenter les informations utiles ; aider l'élève à se mobiliser, à renforcer ses motivations et à évaluer ses résultats en fonction de ses choix.

Orientation active et dossier unique

L'orientation active :

- ⇒ le schéma « d'orientation active » mis en place dans l'académie dès janvier 2007 repose sur une double logique d'orientation et de conseil :
 - **logique d'orientation** : trop souvent, les élèves de terminale s'inscrivent dans des filières de formation universitaires « par défaut ». Il est donc nécessaire de systématiser la démarche d'orientation pour la rendre efficace. L'objectif est d'indiquer les grands axes de compétences exigées par certaines formations.
 - **logique de conseil** : tout élève de classe terminale qui envisage de poursuivre des études à l'université doit pouvoir bénéficier de la part de celle-ci d'une aide à l'orientation afin de choisir sa voie en toute connaissance de cause. L'élève adresse à l'université une demande d'expertise, et uniquement cela. Un principe absolu demeure, celui de la liberté de choix de l'orientation par l'élève : aucun élève qui persiste dans son choix initial en dépit des recommandations qui lui ont été faites ne se voit interdire l'accès à cette filière.
- ⇒ **dans l'académie de Bordeaux** :
 - entre janvier et fin avril 2008, les universités ont chacune mis en place cette procédure à partir de leur propre site Internet ;

Les dossiers de la rentrée : orientation

- les lycéens ont pu renseigner un questionnaire en ligne déclenchant, suivant le cas, une réponse ou une proposition d'entretien ;
- ils ont également pu consulter les données concernant les formations universitaires proposées (pré requis, contenus, indicateurs de réussite par bac d'origine, indicateurs d'insertion...).

Bilan de la procédure

	<i>Nombre de demandes traitées (2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2008)</i>
Université Bordeaux 1	1 148
Université Bordeaux 2	1 509
Université Bordeaux 3	452
Université Bordeaux 4	681
Université de Pau et des Pays de l'Adour	450
TOTAL	4 240

La procédure de dossier unique :

- ⇒ Le **principe du dossier unique**, déjà mis en place partiellement dans l'académie en 2007-2008, **est généralisé à l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur**.
- ⇒ Cette procédure consiste à **traiter conjointement et simultanément l'ensemble des candidatures post-bac** (licences L1, BTS, DUT, diplômes de comptabilité et de gestion, formations d'ingénieurs, CPGE...).
- ⇒ **Pour les élèves**, une démarche simplifiée, **un seul site Internet** pour :
 - l'accès à toute l'offre de formation (sites d'établissements, descriptif des formations...);
 - une saisie simplifiée des candidatures ;
 - l'impression des dossiers et fiche(s) pédagogique(s) ;
 - la hiérarchie des vœux modifiable ;
 - la consultation des résultats.

Rénover la voie professionnelle

Objectif : assurer l'égalité de dignité des différentes voies de formation en rénovant la voie professionnelle.

Trois points clés seront particulièrement mis en valeur cette année :

Doubler le nombre de lycées des métiers labellisés

Les établissements ayant reçu le label « lycée des métiers » proposent une palette étendue de formations et de services, grâce notamment à un partenariat actif, tant avec le milieu économique qu'avec les collectivités territoriales. Ils mettent en évidence la cohérence d'une offre de formation, la prise en compte des attentes des élèves et l'adaptation aux besoins des employeurs. Ils constituent un indicateur d'excellence pour les voies technologiques et professionnelles.

Les **critères** préalables à une **labellisation « lycée des métiers »** sont les suivants :

- offre de formations technologiques et professionnelles dont l'identité est construite autour d'un ensemble cohérent de métiers ;
- accueil de publics variés (statut scolaire, apprentissage, formation continue) ;
- préparation d'une gamme étendue de diplômes ;
- offre de validation des acquis de l'expérience (V.A.E.) ;
- partenariat avec les milieux professionnels ;
- mise en place d'actions concernant l'orientation des collégiens ;
- ouverture européenne ;
- offre de services d'hébergement ;
- dispositif de suivi des sortants de formation.

L'**académie de Bordeaux** compte **33 lycées labellisés « lycée des métiers » à la rentrée 2008** dont 2 en Dordogne, 12 en Gironde, 6 dans les Landes, 5 dans le Lot-et-Garonne et 8 dans les Pyrénées-Atlantiques.

L'objectif à l'horizon 2010 est fixé à 40 lycées labellisés.

(voir en annexe la liste des lycées des métiers labellisés dans l'académie)

Développer l'expérimentation du baccalauréat professionnel 3 ans

La création du baccalauréat professionnel 3 ans offre aux lycéens une formation en trois ans (seconde, première et terminale professionnelle) au lieu de 4 ans (deux ans de BEP suivis de deux ans de bac pro) avec la garantie d'un diplôme de même valeur.

Pour les élèves, ce nouveau diplôme constitue une mesure essentielle de valorisation de l'enseignement professionnel et leur offre de nombreux avantages :

- valorisation du diplôme qui est aligné sur le baccalauréat général et technologique ;
- garantie d'un cursus continu jusqu'au baccalauréat au sein d'un même établissement ;
- limitation des sorties prématurées ;

Les dossiers de la rentrée : rénover la voie professionnelle

- accès au baccalauréat favorisé ;
- poursuite d'études supérieures (BTS, DUT) facilitée.

Les baccalauréats professionnels en 3 ans dans l'académie de Bordeaux (enseignement public et privé) :

- existant à la rentrée 2007 : 14 ;
- ouvertures à la rentrée 2008 : 41 ;
- **total : 55.**

Porter une attention particulière aux élèves les plus fragiles

Objectifs :

- **réduire le nombre de sorties sans qualification** en permettant aux élèves les plus fragiles un accès aux diplômes de niveau V (CAP, BEP). Pour ce faire, un examen attentif de la carte des formations de niveau V sera engagé dans chaque académie ;
- **favoriser les poursuites d'études des bacheliers professionnels dans l'enseignement supérieur.** Les dispositions relatives à l'accueil en section de technicien supérieur des bacheliers professionnels ayant obtenu la mention bien ou très bien sont maintenues.

Améliorer l'efficacité de l'éducation prioritaire

L'objectif de performance de l'éducation prioritaire implique la réussite de chaque élève, appréciable individuellement.

Cet objectif conduit à considérer le parcours de chaque élève dans sa continuité et sa cohérence, de la maternelle à la troisième, dans le cadre d'un réseau incluant le 1^{er} et le 2nd degré. Ces réseaux, pilotés par un comité exécutif, feront tous à terme l'objet d'un contrat ambition réussite ou d'un contrat d'objectifs scolaires passé avec les autorités académiques.

La rentrée 2008 verra la poursuite de l'évolution de l'éducation prioritaire sur deux niveaux :

- **Consolidation des réseaux « ambition réussite »** (RAR) pilotés nationalement en lien avec les académies :
 - RAR du collège Montaigne à Lormont ;
 - RAR du collège Lapierre à Lormont ;
 - RAR du collège Jean Monnet à Pau.
- **Mise en place des réseaux de « réussite scolaire »** pilotés académiquement en lien avec la politique nationale.

Dans l'académie : relance des réseaux de l'éducation prioritaire le **11 avril 2008**.

A NOTER PAR AILLEURS :

La **généralisation de l'accompagnement éducatif** dans les écoles élémentaires et les collèges de l'éducation prioritaire.

Création de banques de stages (rentrée 2009).

Espoir banlieues - création de 30 sites d'excellence : il s'agit de lycées qui accueilleront soit une section internationale, soit des filières d'excellence artistiques et culturelles ou, s'agissant des lycées professionnels, seront rapidement transformés en lycée des métiers.

Dans l'académie de Bordeaux, c'est le **LP des métiers Jacques Brel à Lormont** qui a été choisi pour intégrer le dispositif.

Assouplir la carte scolaire

L'assouplissement de la carte scolaire, décidé au mois de juin 2007 et renouvelé cette année, offre aux familles une liberté nouvelle dans le choix de l'établissement de leur enfant.

La règle générale n'a pas changé : chaque famille dispose d'un **droit à l'affectation de son enfant dans l'établissement le plus proche de son domicile**, défini par sa zone de recrutement. L'ensemble de ces zones définit la « carte scolaire ».

Chaque famille a également le **droit de demander une dérogation afin que son enfant soit affecté dans l'établissement de son choix**.

Ces demandes sont prises en compte **dans la limite des capacités d'accueil** de l'établissement demandé.

Lorsque le nombre de places effectivement disponibles ne permet pas de satisfaire toutes les demandes, l'Inspecteur d'Académie – directeur des services départementaux de l'Education nationale, accorde les dérogations en fonction des **critères prioritaires** suivants :

- les élèves souffrant d'un **handicap** ;
- les élèves **susceptibles d'être boursiers sur critères sociaux ou au mérite** ;
- les élèves bénéficiant d'une **prise en charge médicale importante** à proximité de l'établissement demandé ;
- les élèves qui doivent suivre un **parcours scolaire particulier** ;
- les élèves dont **un frère ou une sœur est scolarisé dans l'établissement souhaité** ;
- les élèves dont le **domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement** souhaité.

FORMULAIRES ET DOCUMENTATION SONT DISPONIBLES SUR LES SITES INTERNET DU RECTORAT ET DES INSPECTIONS ACADEMIQUES.

Les dossiers de la rentrée : assouplir la carte scolaire

Assouplissement carte scolaire Années scolaires 2007-2008 et 2008-2009

		Dordogne		Gironde		Landes		Lot-et-Garonne		Pyrénées-Atlantiques		Total	
		2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009	2007-2008	2008-2009
Collège Entrée en 6ème	Nombre de dérogations demandées	397	574	1 106	1301	141	187	427	443	400	778	2 471	3283
	Nombre de dérogations accordées	395	515	934	1095	125	160	420	425	362	706	2 236	2901
	Taux de satisfaction	99%	90%	84%	84%	89%	86%	98%	96%	91%	91%	90%	88%
Lycée entrée en 2nde	Nombre de dérogations demandées	103	215	1 140	1248	80	136	93	124	86	214	1 502	1937
	Nombre de dérogations accordées	77	182	632	816	75	126	79	79	64	166	927	1369
	Taux de satisfaction	75%	85%	55%	65%	94%	93%	85%	64%	74%	78%	62%	71%

Généraliser l'accompagnement éducatif

A compter de la rentrée 2008, l'accompagnement éducatif est **généralisé à tous les collèges publics et privés sous contrat, ainsi qu'à toutes les écoles élémentaires de l'éducation prioritaire**, en particulier celles des réseaux « ambition réussite ».

L'organisation de cet accompagnement éducatif répond à une forte demande sociale de prise en charge des élèves après les cours. Il s'agit d'assurer en toute équité à chaque élève, quel que soit son milieu familial, l'encadrement de son travail personnel, l'épanouissement par la pratique du sport et l'ouverture au monde de l'art et de la culture, conditions nécessaires au bon déroulement de sa scolarité.

Le dispositif est conçu pour les **élèves volontaires, toutes classes confondues**. Il est **mis en place toute l'année sur une durée indicative de 2 heures organisées plutôt en fin de journée, 4 jours par semaine**.

L'encadrement est assuré par des enseignants volontaires, des assistants d'éducation, des intervenants extérieurs.

Trois domaines éducatifs sont proposés :

- l'aide aux devoirs et aux leçons ;
- les activités sportives ;
- la pratique artistique et culturelle.

L'accompagnement éducatif peut également favoriser l'accès des élèves aux technologies usuelles de l'information et de la communication et permettre une utilisation riche et variée des outils numériques.

Lutter contre toutes les violences et toutes les discriminations, notamment l'homophobie

L'école doit offrir à tous les enfants des chances égales et une **intégration réussie dans la société**. Sa mission est donc de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes, de permettre une prise de conscience contre les discriminations, de faire disparaître les préjugés, de changer les mentalités et les pratiques.

Au sein des établissements, **une importance particulière sera accordée aux actions visant à prévenir les atteintes à l'intégrité physique et à la dignité de la personne** :

- violences racistes et antisémites ;
- violences envers les filles ;
- violences à caractère sexuel, notamment l'homophobie.

Par tous les moyens, **prévention et sanction, la lutte contre la violence dans et autour des établissements demeure une priorité absolue**.

Dans l'académie :

- conventions avec les services de la Justice ;
- conventions avec la MGEN pour les enseignants.

Développer l'ouverture à l'Europe

La Présidence française de l'Union européenne

Du 1^{er} juillet au 31 décembre 2008, la France assure la Présidence du Conseil de l'Union européenne. La France vivra pendant six mois à l'heure de l'Europe et seront organisées sur tout le territoire français des manifestations (conférences, colloques, réunions techniques, groupes de réflexion) qui traiteront des grandes thématiques européennes. Celles retenues pour l'éducation sont :

- l'orientation ;
- l'apprentissage des sciences ;
- la scolarisation des élèves handicapés ;
- la gouvernance des établissements ;
- les indicateurs internationaux de performance.

Dans le domaine de l'éducation, ce sera un moment privilégié pour mieux faire connaître l'Europe dans sa diversité culturelle et linguistique, pour donner l'envie aux jeunes de découvrir nos partenaires européens et, bien sûr, pour mettre en valeur l'ouverture européenne de nos établissements et de notre académie.



Au plan local, les **établissements scolaires** sont invités à se mobiliser pour organiser, pendant cette période, des actions de sensibilisation, d'échanges, de réflexion et de valorisation de leurs projets.

Ils sont conviés, entre autre, à s'associer à cet évènement à l'occasion de **deux temps forts** :

- **la rentrée scolaire** du 2 au 5 septembre 2008 : une rentrée aux couleurs de l'Europe ;
- **la semaine de l'Europe à l'école** du 20 au 25 octobre 2008.

Par ailleurs, les projets européens portés par les établissements aquitains seront mis en valeur sur le **site académique de la DAREIC** ainsi que lors de la **rencontre des ministres de l'Éducation des 27 états membres, à Bordeaux, les 25 et 26 novembre 2008**.



Les dossiers de la rentrée : développer l'ouverture à l'Europe

Les dates clés :

- 2 au 5 septembre 2008 : rentrée scolaire ;
- 8 au 27 septembre 2008 : « Mon école, mon collège, mon lycée aux couleurs de l'Europe », concours d'affiches illustrant les activités menées dans les établissements autour de l'Europe lors de la semaine de la rentrée. Remise des prix par Monsieur le Recteur fin octobre ;
- 11 et 12 septembre 2008 : le corps d'inspection à l'heure de l'Europe ; participation d'inspecteurs européens (belges, espagnols, portugais) au séminaire de rentrée des IA-IPR sur le thème de « L'évaluation des élèves en difficulté » ;
- 19 septembre 2008 : « L'Europe à l'école » ;
- 26 septembre 2008 : journée européenne des langues et présentation à la presse de la revue « Dialogues » consacrée aux actions européennes et internationales conduites dans l'académie ;
- 13 au 17 octobre 2008 : module européen de formation des personnels de direction aquitains et européens sur le thème de la gouvernance des établissements ;
- 20 au 24 octobre 2008 : semaine de l'Europe à l'école « Bougeons avec l'Europe » ;
- 13 novembre 2008 : journée départementale des langues ;
- 12 au 15 novembre 2008 : séminaire de contact européen Comenius-Leonardo « La découverte du monde professionnel, un outil au service de l'orientation » ;
- 13 novembre 2008 : présentation à la presse par Monsieur le Recteur du guide « Monter un projet européen en collège » édité par le CRDP ;
- 13 novembre 2008 - 1^{ère} rencontre des partenaires éducatifs européens de l'académie : signature d'accords avec la Hesse (Allemagne) et le Gloucestershire (Grande-Bretagne), échanges sur le thème « Comment développer les compétences professionnelles des jeunes » ;
- 14 novembre 2008 - colloque européen / journée de travaux et regards croisés avec les partenaires d'Europe et du Maghreb : table ronde sur 3 thèmes de la PFUE (la scolarisation des élèves handicapés, l'évaluation des performances des élèves, la gouvernance des établissements) avec intervention d'experts de nos régions partenaires et d'Aquitaine ;
- 25 et 26 novembre 2008 : Conseil informel des ministres de l'Education des Etats membres de l'Union européenne ;
- 3 et 4 décembre 2008 à Biarritz : séminaire européen « Enseigner les sciences de l'environnement »



La réforme du lycée

Le cadre des discussions

Les premiers principes de la réforme du lycée

- ⇒ Confirmer une architecture générale distinguant la seconde du cycle terminal
- ⇒ Organisation des enseignements et des activités proposés aux élèves autour de trois grands blocs principaux
- ⇒ Une architecture modulaire de l'organisation des enseignements
- ⇒ Calendrier

La reconquête du mois de juin

- ⇒ L'expérimentation
- ⇒ Le premier bilan

Le cadre des discussions

La réforme du lycée, déjà amorcée dans la voie professionnelle (mise en place du cycle de référence en 3 ans pour tous les baccalauréats professionnels, labellisation « lycée des métiers »...), se poursuit aujourd'hui avec la **réforme du lycée d'enseignement général et technologique** dont de nombreux rapports rendus ces dernières années s'accordent à montrer la nécessité.

Diagnostic et problématique de départ :

- Une seconde générale et technologique qui ne joue pas son rôle de détermination mais sert en définitive davantage à trier les élèves en référence à une hiérarchie quasi-explicite des différentes filières conduisant au baccalauréat.
- Des séries ou filières de cycle terminal qui ne correspondent pas (ou correspondent mal) à leurs finalités explicites et dont l'horizon est davantage défini par rapport au baccalauréat que par rapport à un trajet ultérieur dans l'enseignement supérieur.
- Un lycée dont ni l'architecture générale ni les modes de travail et de fonctionnement ne préparent vraiment à l'enseignement supérieur et à ses exigences quant à l'autonomie des étudiants.
- Une organisation des études qui laisse peu de place à l'autonomie du lycéen, que ce soit dans ses apprentissages ou dans le déroulement et l'organisation de son parcours.
- Une organisation qui laisse également peu de place à l'autonomie des établissements dans un accompagnement adapté à la réalité des élèves accueillis ou dans l'organisation des parcours proposés.

Objectif : mettre en place un lycée adapté à ses ambitions majeures inscrites dans la loi et capable d'apporter sa contribution essentielle à la triple ambition :

- d'éviter les sorties sans qualification ;
- d'amener 80 % d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat ;
- d'en conduire 50 % jusqu'à un diplôme d'enseignement supérieur.

Jean-Paul de Gaudemar, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, s'est vu confier la mission de préparer, avec l'ensemble des partenaires concernés, l'élaboration du nouveau lycée.

Le 2 juillet 2008, Xavier Darcos a signé avec trois organisations lycéennes (U.N.L., F.I.D.L., U.N.I.) un texte traduisant un ensemble de convergences sur les objectifs et les principes directeurs de la réforme du lycée. Le texte a déjà été signé par sept organisations syndicales (SNES, SNEP FSU, SGEN CFDT, SNALC CSEN, SE UNSA, SNPDEN, ID-FAEN) le 11 juin dernier.

Cette « feuille de route », élaborée à partir du diagnostic rappelé ci-dessus, décline **16 points** définissant les **objectifs** et les **principes directeurs** de la réforme. Elle servira de base de travail partagée à partir de laquelle les discussions vont s'engager sous la conduite de Jean-Paul de Gaudemar.

Les premiers principes de la réforme du lycée

1/ Confirmer une architecture générale distinguant la seconde du cycle terminal :

- à une seconde de détermination réhabilitée, doit succéder un cycle terminal qui doit encourager un choix réel esquissant un parcours ultérieur d'études supérieures ;
- autoriser certaines différences de rythme dans la progression des élèves de façon à traduire concrètement la réussite pour tous ;
- permettre une ouverture suffisante pour mettre fin à l'actuelle hiérarchie des filières et promouvoir au lycée la polyvalence nécessaire à la plupart des parcours ultérieurs.

2/ Organisation des enseignements et des activités proposés aux élèves autour de trois grands blocs principaux afin d'apporter une réponse adaptée à la triple question de la lutte contre l'échec, d'une meilleure préparation à l'enseignement supérieur et d'une plus grande autonomie de l'élève :

- **des enseignements généraux** destinés à prolonger et à approfondir les enseignements de base prodigués au collège ;
- **des enseignements complémentaires** visant :
 - en seconde : soit l'exploration de nouveaux domaines, soit un approfondissement et/ou une meilleure maîtrise des fondamentaux afin de rendre plus effectif le temps du choix ;
 - en cycle terminal : la spécialisation.
- **des enseignements et activités d'accompagnement** visant une plus grande individualisation des parcours, suffisamment diversifiés pour être destinés à tous les élèves. Autre innovation majeure du nouveau lycée, l'accompagnement du lycéen doit être pris en compte comme un élément constitutif de la nouvelle organisation des études. Il s'agit de mettre en place une aide à la réussite et à l'orientation adaptée à la diversité des élèves et des parcours empruntés. L'élève doit pouvoir :
 - en seconde :
 - mieux préparer ses choix : module complémentaire d'exploration ou d'approfondissement, travaux interdisciplinaires, ateliers de pratiques scientifiques ou artistiques... ;
 - être mieux préparé à la suite de son parcours : aides au travail personnel, remise à niveau, poursuite de la découverte des métiers, travaux interdisciplinaires...
 - en cycle terminal :
 - recentrage sur le choix de parcours effectué : préparation à l'examen et anticipation sur des études ultérieures.

3/ Une architecture modulaire de l'organisation des enseignements sous la forme de « briques » ou « modules » constitutifs de l'emploi du temps des élèves et conçus sur une base infra-annuelle permettant une plus grande souplesse dans l'agencement des parcours comme dans la progressivité des acquisitions.

4/ Calendrier :

Le calendrier de travail est fixé dans la perspective de la mise en œuvre de la nouvelle seconde à la rentrée 2009 :

- **Septembre-octobre 2008** : approfondissement de la concertation bilatérale et multilatérale autour de la maquette pédagogique concertée et de ses conséquences ; approfondissement des simulations organisationnelles correspondantes.
- **Fin octobre 2008** : décision du ministre sur les grands principes d'organisation du nouveau lycée ;
- **Novembre-décembre 2008** : affinement de la maquette notamment pour la seconde ; lancement du travail sur les programmes, notamment pour la seconde ; approfondissement de la concertation sur la maquette et les conséquences en matière de fonctionnement des établissements, d'exercice du métier d'enseignant, de vie lycéenne.
- **Décembre 2008** : décision du ministre sur le projet définitif de seconde et les aspects essentiels du cycle terminal ; mise en place des consultations formelles (notamment CSE et sans doute CNESER, autres instances nécessaires ou souhaitées) ; démarrage du travail réglementaire dans les services concernés.
- **Janvier-juin 2009** : préparation de la rentrée dans les académies ; affinement de la maquette pédagogique du cycle terminal et des modes de validation, concertations corrélatives et décisions correspondantes du ministre ; saisine des instances concernées ; poursuite en parallèle du travail sur les programmes et adoption des programmes de seconde.
- **Septembre 2009** : nouvelle seconde.
- **Septembre-décembre 2009** : achèvement du travail sur les programmes du cycle terminal, approbation de tous les nouveaux programmes.
- **Septembre 2010** : première année du nouveau cycle terminal.
- **Septembre 2011** : deuxième année du nouveau cycle terminal.
- **Juin 2012** : première session du baccalauréat consécutif à la réforme.

La reconquête du mois de juin

L'expérimentation :

Dans les établissements qui sont centres d'examen pour le baccalauréat, l'année scolaire s'arrête souvent début juin, voire à la fin du mois de mai, pour permettre l'organisation des épreuves. Pour les lycéens, c'est la perte d'un mois d'enseignement chaque année.

Afin de rendre le temps scolaire du mois de juin aux élèves et aux enseignants, une nouvelle organisation des épreuves des **baccalauréats général et technologique** a été expérimentée lors de la session 2008 dans **15 départements pilotes** (ceux des académies d'Amiens, Besançon, Dijon, Rouen ainsi que les départements de la Lozère et du Vaucluse) et le calendrier des épreuves écrites a été reporté d'une semaine. Par ailleurs, les dates des conseils de classe ont été repoussées fin juin.

Ce sont près de **55 000 lycéens**, soit 11 % des candidats aux baccalauréats général et technologique, qui **ont été concernés par l'opération**.

Les **solutions** mises en place, différentes pour chaque académie, ont eu en commun les principes suivants :

- **la surveillance physique des épreuves** est assurée, chaque fois que possible, par des personnels non enseignants ou des vacataires afin de permettre aux enseignants d'assurer leurs cours jusqu'à la fin de l'année ;
- **la rémunération afférente à la correction des copies d'examen est substantiellement revalorisée** et correspond au travail réellement fait en sus des heures de cours. Elle passe de 1,06 euros ou 1,32 euros à 5 euros ;
- **les indemnités servies aux personnels de direction, aux gestionnaires d'établissement, à leurs collaborateurs**, à l'occasion des opérations du baccalauréat dans les centres d'examen, **sont majorées de 100 %** ;
- **les locaux d'examen sont choisis de la manière la plus astucieuse possible** afin de éviter de fermer les établissements et de permettre, chaque fois que cela est possible, la poursuite des cours.

Le premier bilan :

Si l'évaluation systématique du dispositif est encore en cours, il est dès à présent possible de tirer un premier bilan.

Avec un **gain effectif de deux à trois semaines de cours**, selon le niveau des classes, **l'objectif pédagogique de l'expérimentation est atteint**. Le taux de présence des élèves était compris entre 60 % et 80 % et celui des professeurs approchait 100 %.

Les professeurs ont pu achever leur programme. Nombre d'entre eux ont profité de cette période pour aider les élèves dans la préparation de leurs examens.

Les élèves ont le plus souvent été appelés à composer dans leur établissement. Ce choix a été largement plébiscité : moins de stress en raison de la familiarité des lieux d'examen, pas de difficulté d'accessibilité pour les élèves handicapés, moins de difficultés liées aux transports.

La reconquête du mois de juin a également permis d'**expérimenter et de développer des formes plus dynamiques de correction** (correction en atelier par exemple).

Le dispositif expérimental de réussite scolaire en lycée

Le dispositif expérimental de réussite scolaire en lycée

Mis en place à titre expérimental à la rentrée 2008 afin de répondre à la demande exprimée par les lycéens et leur famille d'un meilleur accompagnement des élèves dans leur parcours, ce dispositif concerne 200 établissements au plan national.

Ces lycées (d'enseignement général, technologique ou professionnel) ont été identifiés comme accueillant des élèves faisant face à des difficultés particulières.

Le dispositif de réussite scolaire s'organise selon deux modalités :

- un accompagnement des lycéens tout au long de l'année scolaire ;
- des sessions de stages durant les vacances scolaires.

Les stages d'été :

Organisés durant la deuxième quinzaine du mois d'août, ces stages sont proposés aux élèves volontaires et s'adressent :

- aux lycéens ayant réussi leur baccalauréat à la session 2008 et poursuivant des études supérieures (STS, CPGE, IUT, université...): aide à l'acquisition de bases méthodologiques indispensables à la poursuite des études supérieures et à la consolidation de certains acquis ;
- aux lycéens qui intègrent une classe de terminale afin de leur permettre d'aborder l'année scolaire dans les meilleures conditions de préparation.

Dès la rentrée 2008, dans ces 200 lycées, le dispositif de réussite scolaire se prolongera à travers un appui personnalisé en fonction des besoins des élèves (révisions, approfondissement, organisation et méthodes de travail, entraînement aux examens...).

Dispositif expérimental de réussite scolaire au lycée dans l'académie de Bordeaux

Département	Etablissement	Ville
Gironde	Lycée Condorcet	Bordeaux
Gironde	LP Tregey Rive de Garonne	Bordeaux
Gironde	Lycée Elie Faure	Lormont
Gironde	LP Jacques Brel	Lormont
Gironde	Lycée Odilon Redon	Pauillac
Lot-et-Garonne	Lycée Marguerite Filhol	Fumel

La rentrée dans l'Académie de Bordeaux

L'Académie en chiffres

Les nouveautés de la rentrée 2008

- ⇒ Les nouvelles formations professionnelles et technologiques
- ⇒ Les ouvertures de sections européennes
- ⇒ Les ouvertures de sections sportives
- ⇒ Les ouvertures de sections bilingues

L'académie de Bordeaux en chiffres

Effectifs prévisionnels des écoles et établissements scolaires publics

(Constat 2007 et prévisions pour la rentrée 2008)

	PREMIER DEGRÉ écoles	SECOND DEGRÉ collèges-lycées		Post-Bac (CPGE – BTS)	
	Évolution des effectifs prévisions 2008	2007	Ecart 2008	2007	Ecart 2008
DORDOGNE	20 à 70	23 251	+ 7	815	+38
GIRONDE	800 à 1 000	92 900	+ 74	5 211	+62
LANDES	500 à 600	23 336	+ 189	796	-4
LOT-ET-GARONNE	50 à 150	20 097	+ 86	712	+25
PYRÉNÉES- ATLANTIQUES	-50 à +50	36 296	- 264	2 113	+ 16
ACADÉMIE	1 320 à 1 870	195 880	+ 92	9 647	+137

Effectifs prévisionnels des écoles et établissements scolaires privés sous contrat

(Constat 2007 et prévisions pour la rentrée 2008)

	PREMIER DEGRÉ écoles		2nd Degré ⁽¹⁾ collèges-lycées		Post-Bac (CPGE – BTS)	
	2007	Écart 2007- 2008	2007	Ecart 2007- 2008	2007	Écart 2007- 2008
DORDOGNE	2 047	-1	3 277	50	43	-2
GIRONDE	12 008	158	19 637	318	545	10
LANDES	2 704	-9	2 788	91	48	6
LOT-ET-GARONNE	3 023	-29	3 742	-50	33	7
PYRÉNÉES- ATLANTIQUES	12 305	189	15 465	187	406	-5
ACADÉMIE	32 087	308	44 909	596	1 075	16

Nombre d'établissements scolaires publics (rentrée 2007/2008)

	écoles	collèges	lycées	LP	EREA(1)	TOTAL	SEGPA
DORDOGNE	460	38	10	8	1	517	11
GIRONDE	929	104	30	24	2	1 089	28
LANDES	350	34	7	8	1	400	5
LOT-ET-GARONNE	336	28	7	6	1	378	8
PYRÉNÉES- ATLANTIQUES	569	48	16	15	0	648	12
ACADEMIE	2 644	252	70	61	5	3 032	64

La rentrée dans l'Académie : les chiffres

Nombre d'établissements scolaires privés sous contrat (rentrée 2007/2008)

	écoles	collèges	lycées	LP	TOTAL
DORDOGNE	16	8	3	3	30
GIRONDE	59	28	14	10	111
LANDES	23	7	2	3	35
LOT-ET-GARONNE	16	10	3	1	30
PYRÉNÉES-ATLANTIQUES	109	39	13	9	170
ACADÉMIE	223	92	35	26	376

De bons résultats aux examens session 2008

Comme les années précédentes, l'académie de Bordeaux affiche de bons résultats aux examens se situant à chaque fois, au-dessus de la moyenne nationale.

	DNB	Baccalauréat général	Baccalauréat technologique	Baccalauréat professionnel	CAP		BEP		BTS	
					Prod	Serv	Prod	Serv	Prod	Serv
Dordogne	86,8	90,6	85,3	77,0	79,1	82,9	78,2	83,3	90,0	64,9
Gironde	86,3	87,3	84,1	77,3	76,4	84,3	74,9	80,0	81,5	70,7
Landes	88,4	90,5	91,1	81,6	86,5	86,7	80,2	84,1	75,7	74,5
Lot-et-Garonne	83,8	89,6	84,8	81,4	74,3	83,0	73,1	82,4	91,6	70,9
Pyrénées-Atlantiques	93,4	91,1	88,1	85,4	84,4	89,1	85,7	87,8	87,6	71,2
ACADÉMIE	87,8	89,0	85,9	79,6	79,4	85,3	78,2	82,5	83,7	70,6
France	-	87,8	80,2	76,6						

Les moyens d'enseignement

A la rentrée 2008, la répartition des moyens dans l'académie de Bordeaux se présente de la façon suivante :

	Postes
1er degré	+ 65 postes
2nd degré	31 postes 155 postes sont transformés en 2 790 heures supplémentaires
Personnels administratifs et de santé	Dans les établissements : - 12 postes
	Services académiques : - 15 postes
	Infirmiers : + 24 postes
Assistance éducative	Surveillance : - 7 postes
	Assistants pédagogiques : + 254

La rentrée dans l'Académie : les chiffres

✓ Postes dans le premier degré : + 65 postes

L'académie reçoit une dotation de 65 postes supplémentaires, soit la deuxième plus forte dotation au niveau national.

Cette dotation permettra de faire face à l'augmentation des effectifs comprise entre 1320 et 1870 élèves et d'améliorer, dans certains départements, les conditions de remplacement.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des effectifs et des emplois et précise la situation de chacun des départements : prévision d'effectifs à la rentrée 2008, nombre de professeurs pour cent élèves (P/E), écart entre la prévision et le constat des effectifs de la rentrée 2007.

Il s'agit de rééquilibrer, en équité, les dotations entre les différents départements.

Département	2007				2008	
	Prévision	Réalisé	Nbre postes créés	P/E	Prévision	Nbre postes créés
Dordogne	[250,350]	+ 300	+ 4	5,37	[20,70]	+ 9
Gironde	[1 050,1 150]	+ 770	+ 58	5,11	[800,1 000]	+ 43
Landes	[550,650]	+ 610	+ 34	5,18	[500,600]	+ 28
Lot-et-Garonne	[100,200]	- 80	+ 2	5,38	[50,150]	+ 1
Pyrénées-Atlantiques	[- 50,+ 100]	- 1 100	7	5,50	[- 50,+50]	- 16
Académie	[1 900,2 450]	+ 520	+ 91	5,25	[1 320,1 870]	+ 65

✓ Moyens d'enseignement dans le second degré : -31 postes, 155 postes sont transformés en 2 790 heures supplémentaires

La dotation est réduite de 31 emplois. Ceci s'explique principalement par l'écart entre la prévision d'effectifs 2007 (+ 933 élèves qui avait généré une dotation de 97 postes supplémentaires) et le constat de rentrée (- 408 élèves).

A la rentrée 2008, l'évolution prévue des effectifs est de 184 élèves supplémentaires. Le tableau ci-dessous précise l'évolution des effectifs d'élèves du 2nd degré.

En deux rentrées (2007 et 2008), l'académie perd 224 élèves avec un solde positif de 66 créations de postes de titulaires.

Au-delà de cette évolution du nombre de postes, 155 postes sont transformés en heures supplémentaires, ce qui n'affecte pas la quantité de moyens mis devant les élèves.

La dotation pour le 2nd degré permet d'assurer l'accueil de l'ensemble des élèves tout en ouvrant des formations nouvelles, notamment deux nouveaux BTS (Bâtiment et Métiers du notariat).

Département	2007			2008
	Prévisions	Réalisation	Créations	Prévisions
Dordogne	+ 141	- 180	+ 7,5	+ 177
Gironde	+ 464	- 107	+ 111,5	+ 61
Landes	+ 415	+ 21	+ 11	+ 168
Lot-et-Garonne	+ 149	+ 81	+ 4	+ 90
Pyrénées-Atlantiques	- 236	- 223	+ 17	- 312
Académie	+ 933	- 408	+ 151 soit 97 créations 54 valorisations IUFM	+ 184

√ Personnels d'accompagnement de la politique éducative

- 24 postes d'infirmiers supplémentaires ont été créés, ce qui constitue, à nouveau cette année, la plus forte augmentation de dotation au niveau national ;
- 27 postes de personnels administratifs sont supprimés (15 dans les services académiques, 12 dans les établissements) ;
- 254 postes d'assistants pédagogiques sont créés dans le cadre de la mise en place de l'accompagnement éducatif (des moyens financiers sont en outre délégués à l'académie pour cet accompagnement éducatif).

Les nouveautés de la rentrée 2008/2009

Les nouvelles formations professionnelles et technologiques

Adapter la carte des formations professionnelles et technologiques en cohérence avec les besoins du marché de l'emploi et les contraintes démographiques et géographiques est l'un des enjeux de la rentrée scolaire. Cette année l'académie de Bordeaux compte 3 ouvertures de nouvelles formations technologiques et 17 ouvertures de nouvelles formations professionnelles et des transformations de formations (baccalauréat professionnel 3 ans notamment).

➤ 11 ouvertures de formations technologiques

Dordogne

- | |
|---|
| ○ BTS : Assistant de manager – Lycée Maine de Biran à Bergerac |
|---|

Gironde

- | |
|---|
| ○ BTS : Assistant de manager – Lycée Jean Condorcet à Bordeaux, lycée Nicolas Brémontier à Bordeaux, lycée Max Linder à Libourne, lycée Victor Louis |
| ○ BTS : Notariat – lycée Fernand Daguin à Mérignac |
| ○ BTS : Assistant de gestion PME PMI – lycée Victor Louis à Talence |
| ○ BTS : Bâtiment – lycée professionnel à Blanquefort |

Landes

- | |
|--|
| ○ BTS : Assistant de manager – Lycée Charles Despiau à Mont-de-Marsan |
|--|

Lot-et-Garonne

- | |
|--|
| ○ BTS : Assistant de manager – Lycée Jean-Baptiste de Baudre à Agen |
|--|

Pyrénées-Atlantiques

- | |
|---|
| ○ BTS : Assistant de manager – Lycée Louis de Foix à Bayonne |
|---|

➤ 70 ouvertures de formations professionnelles

Dordogne

- | |
|---|
| ○ Bac pro : technicien d'usage au LP Leonard de Vinci de Périgueux |
| ○ Bac pro : commerce au LP Pré de Cordy de Sarlat la Caneda |
| ○ Bac pro : restauration au LP Pré de Cordy de Sarlat la Caneda |

Gironde

- | |
|---|
| ○ BEP : logistique et commercialisation européen au LP Emile Combes à Bègles |
| ○ BEP : métiers hygiène propreté environnement au LP Flora Tristan à Camblanes et Meynac |
| ○ BEP : finition au LP Henri Brulle à Libourne |
| ○ BEP : métiers de la comptabilité au LP Philadelphie de Gerde à Pessac |
| ○ CAP : employé commerce multispécialités au LP Henri Brulle à Libourne |
| ○ CAP : assistant technique milieu familial au LP de l'Estuaire à Blaye |
| ○ CAP : réparation des carrosseries au LP Alphonse Beau de Rochas à Bordeaux |
| ○ CAP : assistance technique milieux famil. collect. au LP Flora Tristan à Camblanes et Meynac |

La rentrée dans l'Académie : les nouveautés de la rentrée

o CAP : assistance technique milieux famil. collect. au LP La Morlette à Cenon
o Mention complémentaire : aide à domicile au LP La Morlette à Cenon
o Mention complémentaire : technic. ascensorist. serv. modern. au LP Charles Péguy à Eysines
o Bac pro : restauration au LP hôtellerie et tourisme de Talence
o Bac pro : vente au lycée Victor Louis à Talence
o Bac pro : comptabilité au lycée Victor Louis à Talence
o Bac pro : comptabilité européen au lycée Victor Louis à Talence
o Bac pro : secrétariat au lycée Victor Louis à Talence
o Bac pro : secrétariat européen au lycée Victor Louis à Talence
o Bac pro : secrétariat au LP Emile Combes à Bègles
o Bac pro : réparation des carrosseries au LP Alphonse Beau de Rochas à Bordeaux
o Bac pro : service accueil assistance conseil au LP Les Chartrons à Bordeaux
o Bac pro : secrétariat au LP Les Chartrons à Bordeaux
o Bac pro : Mét. Mode ind. connexes-productive au LP Nicolas Brémontier à Bordeaux
o Bac pro : commerce au LP Tregey Rive de Garonne à Bordeaux
o Bac pro : vente au LP Tregey Rive de Garonne à Bordeaux
o Bac pro : vente européen au LP Tregey Rive de Garonne à Bordeaux
o Bac pro : Artis. et métiers art. : tapis. d'ameublement au LP Toulouse Lautrec à Bordeaux
o Bac pro : Artis.Mét.Art : vêtements accessoires au LP Toulouse Lautrec à Bordeaux
o Bac pro : comptabilité au LP Toulouse Lautrec à Bordeaux
o Bac pro : commerce au LP Henri Brulle à Libourne
o Bac pro : vente au LP Henri Brulle à Libourne
o Bac pro : service accueil assistance conseil au LP Henri Brulle à Libourne
o Bac pro : comptabilité au LP Henri Brulle à Libourne
o Bac pro : électrotec. énergie. équipement commerce européen au LP Jacques Brel à Lormont
o Bac pro : technicien d'usinage au LP Marcel Dassault à Mérignac
o Bac pro : commerce au LP Marcel Dassault à Mérignac
o Bac pro : commerce européen au LP Marcel Dassault à Mérignac
o Bac pro : service accueil assistance conseil au LP Marcel Dassault à Mérignac
o Bac pro : service accueil assistance conseil européen au LP Marcel Dassault à Mérignac
o Bac pro : comptabilité au LP Odilon Redon à Pauillac
o Bac pro : secrétariat au LP Odilon Redon à Pauillac
o Bac pro : systèmes électroniques numériques au LP Philadelphie de Gerde à Pessac
o Bac pro : commerce au LP Philadelphie de Gerde à Pessac
o Bac pro : commerce européen au LP Philippe Cousteau à Saint-André-de-Cubzac
o Bac pro : commerce au LP Paul Broca à Sainte-Foy-la-Grande
o Bac pro : vente au LP Paul Broca à Sainte-Foy-la-Grande
o Bac pro : comptabilité au LP Paul Broca à Sainte-Foy-la-Grande
o Bac pro : secrétariat au LP Paul Broca à Sainte-Foy-la-Grande

Landes

o CAP : agent entreposage et messagerie au lycée Haroun Tazieff à Saint-Paul-les-Dax
o Bac Pro Industries pâtes papiers cartons au lycée Gaston Crampe à Aire-sur-l'Adour
o Bac pro : technicien constructeur bois au lycée Haroun Tazieff à Saint-Paul-les-Dax

La rentrée dans l'Académie : les nouveautés de la rentrée

- | |
|---|
| ○ Bac pro : technicien menuisier agenceur au lycée Haroun Tazieff à Saint-Paul-les-Dax |
| ○ Bac pro : logistique au lycée Haroun Tazieff à Saint-Paul-les-Dax |
| ○ Bac pro : maint. vehic. auto : vehic. Indust. au LP Frédéric Esteve à Mont-de-Marsan |
| ○ Bac pro : réparation des carrosseries au LP Frédéric Esteve à Mont-de-Marsan |

Lot-et-Garonne

- | |
|--|
| ○ BEP : maintenance véhicules matériel européen au LP Porte du Lot à Clairac |
| ○ Bac pro : technicien d'usinage au LP Jean Monnet à Foulayronnes |
| ○ Bac pro : Real. Ouvr. Chaudron. Struct. Metal. au LP Jean Monnet à Foulayronnes |
| ○ Mention complémentaire : aide soignante au LP Jacques de Romas à Nérac |

Pyrénées-Atlantiques

- | |
|---|
| ○ CAP : vendeur magasinier pièces auto au LP André Campa à Jurançon |
| ○ CAP : couture flou au LP Ramiro Arrue à Saint-Jean-de-Luz |
| ○ Bac pro : restauration européen au LP Hôtelier et Tourisme à Biarritz |
| ○ Bac pro : technicien d'usinage au LP André Campa à Jurançon |
| ○ Bac pro : Electrotec. Energ. Equip. Communic. au LP André Campa à Jurançon |
| ○ Bac pro : services de proximité vie locale au LP Hôtelier Haute vue à Morlaas |
| ○ Bac pro : commerce au LP 4 septembre 1870 à Oloron-Sainte-Marie |
| ○ Bac pro : systèmes électroniques numériques au LP Ramiro Arrue à Saint-Jean-de-Luz |

Les ouvertures de sections européennes

A l'occasion de cette rentrée l'académie se dotera de **20 nouvelles sections européennes**. Créées en 1992, les sections européennes et orientales visent au renforcement linguistique, à l'apprentissage de disciplines variées dans une langue étrangère ainsi qu'à la préparation aux réalités d'un dialogue interculturel et international.

Au total **164 établissements proposeront à la rentrée 2008** une section européenne dans l'académie

(Voir en annexe la liste des établissements publics concernés par l'ouverture d'une section européenne)

Les ouvertures de sections sportives

Le sport est reconnu comme étant un moyen d'enrichissement physique mais aussi moral, culturel, intellectuel. Il peut être source de plaisir et d'accomplissement personnel. Il représente une contribution originale à la formation du citoyen, en particulier au sein de l'association sportive des établissements. Les sections sportives scolaires rendent possible la pratique approfondie d'activités sportives dans un cadre scolaire et constituent un dispositif de réussite et de valorisation des compétences et aptitudes des jeunes.

A la rentrée scolaire 2008, l'académie de Bordeaux se dotera **de 14 nouvelles sections sportives** dans les établissements publics dont :

- 4 sections rugby ;
- 2 sections voile / planche ;
- 2 sections football ;
- 1 section natation ;
- 1 section tennis ;

La rentrée dans l'Académie : les nouveautés de la rentrée

- 1 section volley / beach volley ;
- 1 section basket ball ;
- 1 section athlétisme ;
- 1 section golf.

Au total **l'académie de Bordeaux compte 155 sections sportives** dans les établissements publics. La section sportive scolaire a vocation à accueillir les élèves, filles et garçons, motivés et aptes aussi bien au plan sportif qu'au plan scolaire. Elle fonctionne, uniquement, au sein d'un établissement du second degré (collège ou lycée). Elle permet à des élèves de suivre une scolarité normale et d'accéder à des performances sportives de niveau départemental, voire régional, ou le cas échéant, d'aborder le haut niveau de pratique sportive.

(Voir en annexe la liste des établissements publics concernés par l'ouverture d'une section sportive)

Les ouvertures de sections bilangues

Les classes bilangues sont des classes où les élèves apprennent deux langues vivantes à égalité dès la sixième. L'académie de Bordeaux se dote cette année **de 9 nouvelles sections Bilangues** dans les établissements publics dont 2 en Dordogne et 7 en Gironde.

Au total **l'académie compte 83 sections bilangues** dans les établissements publics.

(Voir en annexe la liste des établissements publics concernés par l'ouverture de bilangues)

Bilan à mi-parcours du projet académique « Objectif 2010 » : les 5 priorités 2008 - 2010

Les 3 grandes ambitions du projet académique

Les priorités 2008 - 2010

Le projet académique «OBJECTIF 2010»

Les 3 grandes ambitions

L'académie de Bordeaux s'est dotée d'un projet académique « Objectif 2010 » pour la période 2006 – 2010. Il propose à tous les acteurs et tous les partenaires du système éducatif de se mobiliser autour d'un objectif général :

« Élever le niveau de qualification des jeunes aquitains en accueillant, formant et accompagnant chaque élève, pour une insertion sociale et professionnelle réussie et participer au développement économique, social et culturel de l'Aquitaine »

À l'issue d'une large concertation avec l'encadrement, les représentants des personnels et les partenaires que sont les parents d'élèves et les collectivités territoriales, le projet académique définit trois grandes ambitions :

1. « Mettre en place les conditions pour la réussite de tous les élèves »
2. « Ne laisser personne au bord du chemin »
3. « Mieux accompagner, les écoles, les établissements et les personnels et développer l'évaluation du système éducatif »

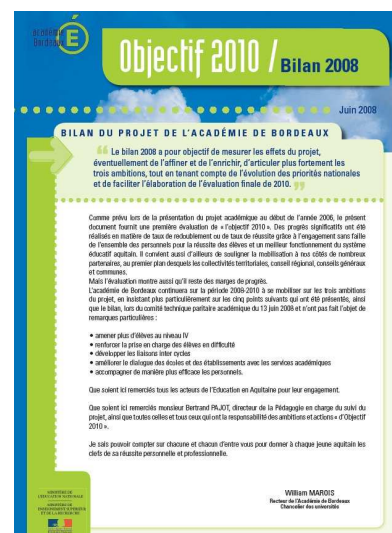
Retrouvez le projet académique dans son intégralité sur le site de l'académie www.ac-bordeaux.fr

Le bilan à mi-étape d'Objectif 2010

En 2008, une évaluation a été faite à mi parcours du projet académique pour connaître l'évolution des résultats de l'académie et les modifications éventuelles des objectifs généraux et opérationnels de ce dernier. Pour effectuer le bilan le plus explicite possible après deux ans de mise en œuvre, il fallait s'appuyer sur des données et des éléments permettant de cerner les effets et les résultats induits par ce projet. Pour ces raisons, des indicateurs de résultats de performance et d'actions menées dans le cadre des trois ambitions ont été pris en considération.

L'analyse de cette évaluation montre que l'académie a enregistré de notables évolutions (baisse du taux de redoublement, moins d'élèves en retard à l'entrée en sixième, résultats plutôt positifs aux examens etc.) mais qu'elle présente encore des caractéristiques qui doivent être améliorées (taux d'accès au niveau IV inférieur à la moyenne nationale, taux de sortie du système éducatif trop élevé à certains niveaux, sélectivité scolaire et sociale, etc.).

Les résultats globalement satisfaisants pour la période 2006-2008 montrent que le projet académique constitue un cadre d'action cohérent rassemblant les énergies et assurant les synergies. De ce fait, « Objectif 2010 » conserve toute sa pertinence, dans sa structure comme dans ses actions.



Projet académique « Objectif 2010 : le bilan à mi-étape

Néanmoins, et pour y faire adhérer plus encore tous les personnels de l'académie, il apparaît fondamental de mettre en exergue cinq priorités académiques issues du corps même de ce projet mais dont l'importance est réaffirmée.

Dans les deux années à venir, **l'accent sera mis sur cinq actions** :

⇒ **Amener plus d'élèves au niveau IV** en essayant de limiter, autant que faire se peut, les sorties d'élèves du système, en assurant la réussite des élèves engagés dans la voie professionnelle et en intensifiant l'accès à la voie générale et technologique.

⇒ **Renforcer la prise en charge des élèves en difficulté** en développant le travail sur l'évaluation par compétence, en assurant l'accompagnement des équipes pédagogiques, en amplifiant l'action de la Mission Générale d'Insertion et en relançant la politique d'action prioritaire sans omettre l'intégration et le suivi des enfants atteints de handicap.

⇒ **Développer les liaisons inter cycles** en renforçant la cohérence et la progressivité des apprentissages à chaque changement de cycle, en articulant les Plans de Formation du 1^{er} degré (PDF) et le Plan Académique de Formation (PAF) et en développant les travaux interdisciplinaires.

⇒ **Améliorer le dialogue des établissements et des écoles avec les services académiques**, en accompagnant les établissements dans les évaluations internes de la contractualisation, en poursuivant le développement du pilotage pédagogique partagé et celui des audits (notamment les audits à visée participative) et en mettant en place un portail intranet académique pour répondre aux demandes des personnels des établissements.

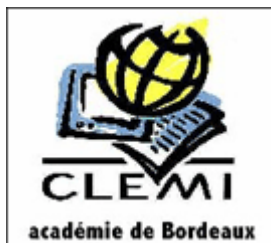
⇒ **Accompagner de manière plus efficace les personnels**, en proposant notamment une formation spécifique aux vacataires et contractuels, en mettant en place le Droit à la Formation Individuelle (DIF) pour tous les personnels et en poursuivant la politique de GRH.

Ces cinq priorités ont pour objectif d'assurer la meilleure réussite possible à tous les acteurs et partenaires du système éducatif de l'académie.

Les initiatives académiques

L'expérimentation en matière d'éducation aux médias (CLEMI)

Expérimentation en matière d'éducation aux médias



Le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information (CLEMI), connu pour la *Semaine de la presse et des Médias dans l'École* ® qu'il organise chaque année (la 20^{ème} édition se déroulera du 23 au 28 mars 2009), est « chargé de l'éducation aux médias dans l'ensemble du système éducatif » (décret du 28 mars 2007).

Son action s'inscrit dans le projet de l'Académie de Bordeaux, « Objectif 2010 », en développant de nombreux partenariats avec les médias. « Classe-Radio » est mené, par exemple, avec France Bleu Gironde depuis 1999 et permet la réalisation de reportages par les élèves d'une vingtaine d'établissements du département (du primaire au lycée). Sur l'académie, partenariat avec France 3 Aquitaine pour « Vidéo Bahut » : diffusion de reportages vidéo réalisés par les élèves dans le JT du Midi-Pyrénées le mercredi, de septembre à fin juin. Les médias en ligne sont également concernés (travail sur les sources, la fiabilité de l'information, la question des droits sur Internet, les blogs en vue d'une utilisation critique et avisée d'Internet).

Le Recteur de l'Académie de Bordeaux a décidé de mettre en place un certain nombre d'innovations et d'expérimentations en matière d'éducation aux médias à la rentrée scolaire.

Trois grands axes ont été retenus illustrant par là même la majorité des propositions faites par l'Inspection Générale de l'Education Nationale (rapport n°2007-083 d'août 2007 intitulé L'éducation aux médias ; Enjeux, état des lieux, perspectives) :

- Mobiliser les personnels d'encadrement aux questions d'éducation aux médias ;
- Développer la formation ;
- Accompagner les enseignants plus largement grâce à deux dispositifs : la création de professeurs référents et les classes à Projet Education Médias (PEM).

Le projet d'Education aux Médias 2008-2010

• **Mobiliser les personnels d'encadrement**, au niveau académique et départemental, sur la nécessité de mettre en place des conditions favorables et incitatives pour que se développent des pratiques d'éducation aux médias.

• **Développer la formation** : dans le cadre du plan académique de formation (PAF) et du plan de formation du premier degré, divers modules sont proposés dont certains en liaison avec des médias régionaux (Journée académique avec le quotidien régional *Sud-Ouest*) ou des manifestations officielles (FIPA de Biarritz - janvier 2009). Ils permettent une meilleure connaissance du système des médias d'information, forment à l'analyse et à la compréhension de leurs messages et proposent des pistes concrètes d'utilisation pédagogique.

Les initiatives académiques : expérimentation en matière d'éducation aux médias

A ces formations, s'ajoutent désormais celle des personnels de direction en formation continue et celle des enseignants référents en matière d'éducation aux médias (un par établissement désigné par le chef d'établissement).

- **Les classes à PEM** : une classe par département travaillant sur un ou plusieurs médias qu'il s'agisse d'enseignement disciplinaire, transdisciplinaire, de cours ou d'atelier en lien avec le projet d'établissement et validé par le CA. Un protocole de suivi et d'évaluation sera assuré par le CLEMI. L'intervention d'un professionnel des médias est prévue sur ce dispositif.
- **Produire et diffuser des documents pédagogiques** sous forme de livrets, brochures et de supports multimédias, constitution de dossiers pédagogiques.
- **Mise à disposition d'expositions** concernant la presse (Les unes de *Sud-Ouest*, *Le Monde*, concours de unes, Cap sur Aquitec, histoire des journaux scolaires, etc.).

Les rendez-vous de l'année scolaire

Le calendrier

Les rendez-vous de l'année scolaire 2008 / 2009

- **1^{er} septembre 2008** : diffusion dans les écoles des 5 millions d'exemplaires du guide de présentation des nouveaux programmes du primaire aux parents d'élèves
- **Du 2 au 5 septembre 2008** : rentrée scolaire aux couleurs de l'Europe
- **19 septembre 2008** : « L'Europe à l'école »
- **26 septembre 2008** : présentation à la presse de la revue Dialogues consacrée aux actions européennes et internationales conduites dans l'académie de Bordeaux et journée d'accueil des élèves étrangers présents dans l'académie (allemands, slovaques, chinois, latino-américains...)
- **Fin septembre 2008** : conférence de presse de rentrée universitaire
- **17 et 18 octobre 2008** : élections des représentants des parents d'élèves aux conseils d'administration des établissements publics locaux d'enseignement et aux conseils d'école
- **Du 20 au 25 octobre 2008** : semaine de l'Europe à l'école « Bougeons avec l'Europe »
- **13 novembre 2008** :
 - signature d'accords avec nos partenaires européens de la Hesse (Allemagne) et du Gloucestershire (Grande-Bretagne) ;
 - présentation à la presse du guide « Monter un projet européen en collège » édité par le CRDP
- **14 novembre 2008** : colloque européen « L'académie de Bordeaux, acteur de l'Europe »
- **Du 17 au 23 novembre 2008** : Fête de la science
- **25 et 26 novembre 2008** : conseil informel des ministres de l'Education de l'Union européenne à Bordeaux
- **3 et 4 décembre 2008** : séminaire européen « Enseigner les sciences de l'environnement » à Biarritz (64)
- **5, 6 et 7 février 2009** : Aquitec, 20^{ème} salon de l'information, de la formation, des métiers et de l'emploi en Aquitaine
- **23 au 28 mars 2009** : 20^{ème} semaine de la presse et des médias dans l'école

Annexes

Listes des lycées des métiers labellisés dans l'Académie

Listes des établissements concernés par l'ouverture d'une section européenne

Listes des établissements concernés par l'ouverture d'une section sportive

Listes des établissements concernés par l'ouverture de sections bilingues

Liste des 33 établissements labellisés lycées des métiers dans l'académie de Bordeaux

Rentrée 2008-2009

DORDOGNE

Lycée des métiers de l'automobile : Lycée polyvalent Albert Claveille - 24000 Périgueux

Lycée des métiers des industries des procédés chimiques et biotechnologiques : Lycée professionnel de l'Alba - 24100 Bergerac

GIRONDE

Lycée des métiers de l'automobile : Lycée professionnel Beau de Rochas - 33000 Bordeaux

Lycée des métiers : Lycée professionnel privé Bel Orme - 33000 Bordeaux

Lycée des métiers du tertiaire et services : lycée technologique et professionnel privé Saint Vincent de Paul - 33000 Bordeaux

Lycée des métiers : Lycée technologique et professionnel privé Sainte Famille Saintonge - 33000 Bordeaux

Lycée des métiers : Lycée professionnel privé Saint Genès - 33000 Bordeaux

Lycée des métiers de l'hôtellerie, du tourisme et des services : Lycée professionnel Hôtelier Industriel Tertiaire - 120 Arcachon

Lycée des métiers de l'habitat et des Travaux Publics : lycée professionnel de Blanquefort - 33290 Blanquefort

Lycée des métiers : Lycée professionnel Jacques Brel - 33310 Lormont

Lycée des métiers de l'hôtellerie et du tourisme : Lycée polyvalent Hôtelier Tourisme Gascogne 33400 Talence

Lycée des métiers de la Mer : Lycée polyvalent de la Mer - 33470 Gujan Mestras

Lycée des métiers d'arts : Lycée professionnel Toulouse Lautrec – 33000 Bordeaux

Lycée des métiers : Lycée professionnel Flora Tristan - 33360 Camblanes et Meynac

LANDES

Lycée des métiers de l'automobile : Lycée professionnel Frédéric Estève - 40000 Mont-de - Marsan

Lycée des métiers du bâtiment : Lycée professionnel Jean Garnier - 40110 Morcenx

Lycée des métiers de la sous traitance aéronautique : Lycée professionnel Jean Taris - 40300 Peyrehorade

Lycée des métiers du bois : Lycée professionnel O. Saint-Paul Les Dax - 40990 Saint-Paul Les Dax

Lycée des métiers tertiaires et services : Lycée professionnel Wlérick – 40005 Mont de Marsan

Lycée des métiers de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce : Lycée professionnel Louis Darmante - 40130 Capbreton

LOT-ET-GARONNE

Lycée des métiers : Lycée Technique Jean Baptiste de Baudre - 47000 Agen

Lycée des métiers de la Plasturgie : Lycée polyvalent Val de Garonne - 47200 Marmande

Lycée des métiers de l'habitat : Lycée professionnel Couffignal - 47300 Villeneuve sur Lot

Lycée des métiers du tertiaire et du tourisme : Lycée polyvalent Georges Leygues - 47300 Villeneuve sur Lot

Lycée des métiers des Maintenances, des Engins de TP et des Machines Agricoles : Lycée professionnel Portes du Lot - 47320 Clairac

PYRENEES - ATLANTIQUES

Lycée des métiers de la maintenance et de l'industrie : Lycée technologique et professionnel privé Immaculée Conception Beau Frêne - 64000 Pau

Lycée des métiers de l'habitat : Lycée professionnel - 64110 Gelos

Lycée des métiers : Lycée du Pays de Soule - 64130 Cheraute

Lycée des métiers de la chimie : Lycée polyvalent Albert Camus - 64150 Mourenx

Lycée des métiers des sciences et techniques industrielles : Lycée polyvalent privé - 64240 Hasparren

Lycée des métiers du bâtiment et des Travaux Publics : Lycée polyvalent Cantau - 64600 Anglet

Lycée des métiers des Arts du Bois et de l'Ameublement : Lycée professionnel Gabriel Haure Place - 64800 Coaraze

Lycée des métiers de l'hôtellerie restauration, de l'alimentation et du sanitaire et social : Lycée professionnel Hôtelier Haute Vue – 64160 Morlaas

**LES SECTIONS EUROPEENNES ET ORIENTALES A LA RENTREE SCOLAIRE
2008
DANS LES ETABLISSEMENTS PUBLICS**

Ouvertures 2007
Ouvertures 2008

COMMUNE	ETABLISSEMENT	LANGUE VIVANTE	RENTREE SCOLAIRE OUVERTURE	Nombre de sections
DORDOGNE				
BERGERAC	LP Capelle	Anglais	RS 2001	1
COULOUNIEIX	CLG Moulin	Anglais	RS 2002	1
LA FORCE	CLG Max Bramerie	Espagnol	RS 2007	1
MONTIGNAC	CLG Yvon Delbos	Anglais	RS 2007	1
MONTPON	CLG J Rostand	Anglais	RS 1996	1
MONTPON	CLG Jean Rostand	Allemand	RS 2007	1
NEUVIC SUR L'ISLE	CLG Henri Bretin	Anglais	RS 2008	1
PERIGUEUX	CLG Gatet	Allemand	RS 2001	1
PERIGUEUX	CLG Montaigne	Anglais	RS 2001	1
PERIGUEUX	CLG Bertrand de Born	Espagnol	RS 2006	1
PERIGUEUX	Lyc Jay de Beaufort	Anglais	RS 2004	1
PERIGUEUX	Lyc Laure Gatet	Allemand	RS 2001	1
PERIGUEUX	Lycée Bertran de Born	Espagnol	RS 2008	1
RIBERAC	CLG Arnaud Daniël	Allemand	RS 2007	1
SAINT AULAYE	CLG Dronne Double	Anglais	RS 2008	1
TERRASSON	CLG Jules Ferry	Anglais	RS 2007	1
THENON	CLG Suzanne Lacore	Anglais	RS 2007	1
TOCANE SAINT APRE	CLG	Anglais	RS 2008	1
Sous total Dordogne				18
GIRONDE				
ANDERNOS	CLG André Lahaye	Anglais	RS 2007	1
AMBARES	CLG	Allemand	RS 2003	1
ARCACHON	CLG Marie Bartette	Espagnol	RS 2007	1
ARCACHON	LP Condorcet	Anglais	RS 2006	1

BEGLES	CLG P Neruda	Anglais	RS 2001	1
BEGLES	LP Emile Combes	Anglais	RS 2008	1
BIGANOS	CLG J Zay	Allemand	RS 2001	1
BLANQUEFORT	CLG E. Dupaty	Espagnol	RS 2007	1
BLAYE	LGT Jauffre Rudel	Anglais	RS 2008	1
BLAYE	CLG S. Vauban	Anglais	RS 2006	1
BORDEAUX	CLG Alain Fournier	Chinois	RS 2008	1
BORDEAUX	CLG Blanqui	Anglais	RS 2002	1
BORDEAUX	CLG Cassagnol	Russe	RS 1995	1
BORDEAUX	CLG Cheverus	Italien	RS 2001	1
BORDEAUX	CLG Cheverus	Anglais	RS 2002	1
BORDEAUX	CLG d'Aquitaine	Allemand	RS 2002	1
BORDEAUX	CLG Grand Parc	Anglais	RS 2002	1
BORDEAUX	CLG E Vaillant	Anglais	RS 2002	1
BORDEAUX	CLG E. Vaillant	Portugais	RS 1993	1
BORDEAUX	CLG Lenoir	Anglais	RS 2003	1
BORDEAUX	CLG Ellul	Anglais	RS 2003	1
BORDEAUX	Lycée Jean Condorcet	Espagnol	RS 2007	1
BORDEAUX	Lyc Condorcet	Anglais	RS 2002	1
BORDEAUX	Lyc Eiffel	Anglais	RS 2002	1
BORDEAUX	Lyc C Jullian	Russe	RS 1998	1
BORDEAUX	Lyc C Jullian	Portugais	RS 2001	1
BORDEAUX	LG Magendie	Italien	RS 2001	1
BORDEAUX	LG Magendie	Anglais	RS 1998	1
BORDEAUX	LG François Mauriac	espagnol	RS 2005	1
BORDEAUX	LG François Mauriac	anglais	RS 2005	1
BORDEAUX	LP Trégey rives de Garonne	Espagnol	RS 2008	1
CAMBLANES	LP	Espagnol	RS 2003	1
CAMBLANES	LP	Anglais	rs 2004	1
CENON	CLG Jean Zay	Anglais	RS 2007	1

CENON	Collège Zay	Allemand	RS 2003	1
CENON	Collège Jaurés	Anglais	RS 2003	1
CESTAS	CLG Cantelande	Italien	RS 2001	1
CREON	Collège	Anglais	RS 2003	1
EYSINES	Collège Albert Camus	Anglais	RS 1993	1
FLOIRAC	Collège Rayet	Anglais	RS 2003	1
FLOIRAC	Collège Yves du Manoir	Espagnol	RS 2003	1
GRADIGNAN	Collège A Mauguin	Allemand	RS 1994	1
GRADIGNAN	CLG Monjous	Anglais	RS 2002	1
GRADIGNAN	LG des Graves	Anglais	RS 2001	1
LANGON	CLG Toulouse Lautrec	Anglais	RS 2007	1
LA BREDE	CLG Montesquieu	Italien	RS 2002	1
LATRESNE	Collège Claudel	Espagnol	RS 2003	1
LEGE CAP FERRET	CLG	Anglais	RS 2007	1
LE HAILLAN	CLG E Zola	Anglais	RS 1994	1
LE TAILLAN	Lycée Sud Médoc	Anglais	RS 2002	1
LE TEICH	CLG	Espagnol	RS 2007	1
LIBOURNE	CLG Atget	Anglais	RS 2002	1
LIBOURNE	CLG Les Dagueys	Anglais	RS 2002	1
LIBOURNE	Lycée Max Linder	Anglais	RS 2006	1
LIBOURNE	LP Jean Monnet	Anglais	RS 2002	1
LORMONT	LP Jacques Brel	Anglais	RS 2008	1
LORMONT	LP J Brel	Anglais	RS 2002	1
LORMONT	Lyc Elie Faure	Allemand	RS 2005	1
LORMONT	Lycée Les Iris	Allemand	RS 2006	1
LORMONT	CLG André Lapierre	Anglais	RS 2008	1
MERIGNAC	CLG Capeyron	Anglais	RS 2001	1
MERIGNAC	CLG Capeyron	Allemand	RS 2002	1
MERIGNAC	CLG J Ferry	Anglais	RS 2001	1

MERIGNAC	LG F Daguin	Anglais	RS 2001	1
MERIGNAC	LP Dassault	Anglais	RS 2003	1
PESSAC	CLG Alouette	Allemand	RS 2007	1
PESSAC	CLG Mitterrand	Allemand	RS 2001	1
PESSAC	CLG Noes	Italien	RS 1997	1
PESSAC	LG Pape Clément	Allemand	RS 1998	1
PESSAC	LP Philadelphie de Gerde	Anglais	RS 2002	1
PAREMPUYRE	CLG Porte du Médoc	Espagnol	RS 2007	1
SAINT ANDRE DE CUBZAC	CLG La Garosse	Anglais	RS 2008	1
SAINT ANDRE DE CUBZAC	LP Philippe Cousteau	Anglais	RS 2008	1
ST LOUBES	CLG Max Linder	Allemand	RS 2007	1
ST LOUBES	CLG M Linder	Espagnol	RS 1993	1
ST MEDARD EN JALLES	CLG F.Mauriac	Anglais	RS 2006	1
TALENCE	CLG H Brisson	Allemand	RS 1994	1
TALENCE	CLG V Louis	Espagnol	RS 1997	1
TALENCE	Lycée Victor Louis	Anglais	RS 2007	1
TALENCE	Lycée Victor Louis	Anglais	RS 2002 RS 2003 pour bac pro	1
TALENCE	Lycée Victor Louis	Italien	RS 2002	1
TALENCE	Lycée Victor Louis	Espagnol	RS 1995	1
SALLES	CLG Aliénor d'Aquitaine	Anglais	RS 2007	1
ST MEDARD EN JALLES	CLG F.Mauriac	Anglais	RS 2006	1
TALENCE	LP hôtelier de Gascogne	Anglais	RS 2002 RS 2004	1
VILLENAVE D'ORNON	CLG Pt de la Maye	Anglais	RS 1997	1
Sous total Gironde				86
LANDES				
CAPBRETON	CLG J Rostand	Espagnol	RS 1994	1
CAPBRETON	LP Louis Darmente	Espagnol	RS 2008	1
CAPBRETON	LP	Anglais	RS 2002	1
LABENNE	CLG	Espagnol	RS 2004	1
LABOUHEYRE	CLG Arnaudin	Anglais	RS 2001	1

MIMIZAN	CLG J Prévert	Anglais	RS 2001	1
MONT DE MARSAN	Lyc R.Wlérick	Espagnol	RS 2006	1
PARENTIS	CLG St Exupery	Anglais	RS 2001	1
PARENTIS	LG St Exupery	Anglais	RS 2003	1
PARENTIS	LP St Exupery	Anglais	RS 2001	1
PEYREHORADE	LP Jean Taris	Anglais	RS 2006	1
PEYREHORADE	LP Jean Taris	Anglais	RS 2007	1
PEYREHORADE	LP J. Taris	Anglais	RS 2006	1
ST VINCENT DE TYROSSE	CLG	Espagnol	RS 1994	1
ST VINCENT DE TYROSSE	LG	Espagnol	RS 1995	1
SAINT PAUL LES DAX	CLG Jean Moulin	Espagnol	RS 2008	1
Sous total Landes				16
LOT-ET-GARONNE				
AGEN	CLG d'Angla	Anglais	RS 2002	1
AGEN	Lycée Palissy	Anglais	RS 2002	1
AGEN	LP Lomet	Anglais	RS 2006	1
AIGUILLON	Collège Stendhal	Anglais	RS 2003	1
AIGUILLON	Lycée Stendhal	Anglais	RS 2005	1
CASTELJALOUX	CLG Jean Rostand	Anglais	RS 2007	1
CASTELMORON	CLG	Anglais	RS 2006	1
CLAIRAC	LP Porte du Lot	Espagnol	RS 2008	1
FUMEL	LP d'Azy	Anglais	RS 2002 RS 2004 pour bac pro	1
NERAC	LP	Anglais	RS 2001 RS 2003 pour bac pro	1
STE LIVRADE SUR LOT	CLG Paul Froment	Anglais	RS 2007	1
VILLENEUVE / LOT	CLG A. France	Anglais	RS 2003	1
VILLENEUVE / LOT	CLG André Crochepierre	Anglais	RS 2008	1
VILLENEUVE / LOT	Lyc G Leygues	anglais	RS 2005	1
Sous total Lot et Garonne				14
PYRENEES-ATLANTIQUES				
ANGLET	Lyc Cantau	Espagnol	RS 2006	1

BIARRITZ	Lycée Hôtelier et tourisme	Espagnol	RS 2008	1
HENDAYE	LP Irandatz	Espagnol	RS 2007	1
HENDAYE	LP	Espagnol	RS 2002	1
JURANCON	LP André Campa	Espagnol	RS 2007	1
LARUNS	CLG	Espagnol	RS 1994	1
MAULEON	LP Champo	Espagnol	RS 2001	1
MONEIN	CLG Recteur Sarrailh	Espagnol	RS 2007	1
MORLAAS	LP	Anglais	RS 2003	1
OLORON	CLG T Deréme	Espagnol	RS 1995	1
OLORON	CLG T Deréme	Anglais	RS 2001	1
ORTHEZ	CLG Gaston Fébus	Anglais	RS 2008	1
ORTHEZ	CLG Daniël Argote	Anglais	RS 2008	1
PAU	CLG Clermont	Anglais	RS 1986	1
PAU	CLG Clermont	Espagnol	RS 1998	1
PAU	CLG J D'Albret	Espagnol	RS 1992	1
PAU	CLG J D'Albret	Anglais	RS 1992	1
PAU	CLG M de Navarre	Allemand	RS 1992	1
PAU	CLG M de Navarre	Anglais	RS 1992	1
PAU	CLG Monnet	Anglais	RS 1992	1
PAU	LG L Barthou	Anglais	RS 2001	1
PAU	LG L Barthou	Allemand	RS 1996	1
PAU	LG ST J Perse	Espagnol	RS 1992	1
PAU	LG ST J Perse	Anglais	RS 1995	1
PAU	LPO St Cricq	Anglais	RS 2001	1
SALIES DE BEARN	CLG Félix Pécaut	Anglais	RS 2008	1
SERRES CASTETS	CLG	Espagnol	RS 2007	1
ST JEAN DE LUZ	CLG Chantaco	Espagnol	RS 1995	1
ST JEAN DE LUZ	CLG M Ravel	Espagnol	RS 1992	1
ST JEAN DE LUZ	LG M Ravel	Espagnol	RS 1998	1
Sous total Pyrénées Atlantiques				30
TOTAL ACADEMIQUE				164

Les sections sportives scolaires à la rentrée 2008 dans les établissements publics

			Ouverture 2006	Ouverture 2007
			Ouverture 2008	
TYPE	Dpt	ETABLISSEMENT	SECTION	NOMBRE DE SECTIONS
CLG	24	ANNESSE ET BEAULIEU	TENNIS DE TABLE	1
CLG	24	BELVES CLG Fanlac	BASKET BALL	1
CLG	24	BELVES CLG Fanlac	FOOTBALL	1
CLG	24	BELVES CLG Fanlac	RUGBY	1
LP	24	BERGERAC Alba	RUGBY	1
CLG	24	BERGERAC J. Prévert	HAND BALL	1
CLG	24	BERGERRAC JACQUES PREVERT	FOOTBALL	1
CLG	24	BERGERAC J. Prévert	AVIRON	1
LYC	24	BERGERAC M de Biran	HAND BALL	1
CLG	24	COULOUNIEIX-CHAMIERES JEAN MOULIN	CANOE KAYAK	1
CLG	24	COULOUNIEIX-CHAMIERES	JUDO	1
CLG	24	EXCIDEUIL GIRAULT DE BORNEIL	RUGBY	1
CLG	24	LE BUGUE A LEROI GOURHAN	TENNIS	1
CLG	24	LE BUGUE A LEROI GOURHAN	RUGBY	1
CLG	24	MAREUIL ARNAULT DE MAREUIL	FOOTBALL	1
CLG	24	MONPTON MENESTEROL	HAND BALL	1
CLG	24	MONTIGNAC	RUGBY	1
CLG	24	MUSSIDAN CLG	JUDO	1
CLG	24	PERIGUEUX A. Frank	FOOTBALL	1
CLG	24	PERIGUEUX A. Frank	BASKET BALL	1
CLG	24	PERIGUEUX CLG Gatet	ESCRIME	1
CLG	24	PIEGUT PLUVIERS	HAND BALL	1
CLG	24	RIBERAC A.Daniel	RUGBY	1
CLG	24	RIBERAC A.Daniel	FOOTBALL	1
LYC	24	TERRASSON ANTOINE DE ST EXUPERY	RUGBY	1
CLG	24	THENON S.Lacore	FOOTBALL	1
SOUS TOTAL DORDOGNE				26
CLG	33	AMBARES C.Massé	NATATION	1
CLG	33	ARCACHON CLG Bartette	VOILE	1
LYC	33	ARCACHON GRAND AIR	VOILE / PLANCHE	1
LP	33	ARCACHON CONDORCET	VOILE / PLANCHE	1
CLG	33	ARVEYRES JEAN AURIAC	RUGBY	1
CLG	33	BEGLES Berthelot	FOOTBALL	1
CLG	33	BEGLES P. Neruda	HAND BALL	1
CLG	33	BEGLES P. Neruda	RUGBY	1
CLG	33	BIGANOS J. Zay	RUGBY	1
CLG	33	BLAYE	RUGBY	1
CLG	33	BORDEAUX A. d'Aquitaine	BASKET BALL	1
CLG	33	BORDEAUX ALAIN FOURNIER	ESCRIME	1
CLG	33	BORDEAUX Grand Parc	BADMINTON	1
CLG	33	BORDEAUX Grand Parc	FOOTBALL	1
CLG	33	BORDEAUX Grand Parc	NATATION	1

LYC	33	BORDEAUX C.Jullian	DANSE	1
CLG	33	BORDEAUX SAINT ANDRE	ATHLETISME	1
CLG	33	CASTILLON LA BATAILLE	FOOTBALL	1
CLG	33	GUJAN MESTRAS C. Cigale	ATHLETISME	1
CLG	33	HOURTIN	SURF	1
CLG	33	HOURTIN	VOILE	1
CLG	33	LA TESTE	RUGBY	1
CLG	33	LANGON TOULOUSE LAUTREC	FOOTBALL	1
CLG	33	LANGON T. Lautrec	AVIRON	1
CLG	33	LANGON T. Lautrec	GOLF	1
CLG	33	LANGON JULES FERRY	RUGBY	1
CLG	33	LE BOUSCAT CLG Ausone	HAND BALL	1
CLG	33	LE HAILLAN E. Zola	VOLLEY BALL	1
CLG	33	LE HAILLAN E. Zola	FOOTBALL	1
CLG	33	LEGE CAP FERRET	SURF	1
CLG	33	LEGE CAP FERRET	VOILE	1
CLG	33	LEGE CAP FERRET	FOOTBALL	1
CLG	33	LESPARRE Les Lesques	RUGBY	1
CLG	33	LIBOURNE RENE PRINCETEAU	NATATION	1
LYC	33	LIBOURNE M. Linder	HAND BALL	1
CLG	33	LORMONT Montaigne	HAND BALL	1
LYC LP	33	LORMONT J. Brel	RUGBY	1
LYC LP	33	LORMONT Les Iris	RUGBY	1
LYC	33	LORMONT Les Iris	JUDO	1
LYC LP	33	LORMONT E. Faure	RUGBY	1
CLG	33	MERIGNAC CLG Capeyron	FOOTBALL	1
LYC LP	33	MERIGNAC M. Dassault	FOOTBALL-ARBIT	1
LYC LP	33	MERIGNAC F. Daguin	FOOTBALL	1
LYC	33	MERIGNAC F. Daguin	FOOT FEMININ	1
CLG	33	PAUILLAC CLG	FOOTBALL	1
CLG	33	PESSAC CLG Noès	HAND BALL	1
CLG	33	PODENSAC G.Brassens	FOOTBALL	1
CLG	33	SOULAC SUR MER	FOOTBALL	1
CLG	33	ST YZAN DE SOUDIAC	BADMINTON	1
CLG	33	STE FOY LA GRANDE CLG	RUGBY	1
LPO	33	TALENCE V. Louis	ATHLETISME	1
CLG	33	TALENCE V. Louis	RUGBY	1
CLG	33	VILLENAVE D'ORNON Pt de la Maye	GYM ARTISTIQUE	1
SOUS TOTAL GIRONDE				53
CLG	40	BISCAROSSE J.Mermoz	FOOTBALL	1
CLG	40	CAPBRETON CLG Rostand	FOOTBALL	1
CLG	40	CAPBRETON J Rostand	SURF	1
CLG	40	CAPBRETON J Rostand	GOLF	1
LYC	40	CAPBRETON L.Darmante	SURF	1
LPO	40	DAX De Borda	RUGBY	1
CLG	40	DAX ALBRET	RUGBY	1
CLG	40	LABENNE	RUGBY	1
CLG	40	MIMIZAN J. Prévert	NATATION	1

CLG	40	MIMIZAN J. Prévert	SURF	1
LYC	40	MONT DE MARSAN C. Despiau	FOOTBALL	1
LYC	40	MONT DE MARSAN C. Despiau	BASKET BALL	1
CLG	40	MONT DE MARSAN L. Gaucher	BASKET BALL	1
CLG	40	MONT DE MARSAN L. Gaucher	TENNIS	1
LP	40	MORCENX	RUGBY	1
CLG	40	PEYREHORADE	RUGBY	1
CLG	40	PEYREHORADE PAYS D'ORTHE	PELOTE BASQUE	1
CLG	40	ST MARTIN DE SEIGNANX FRANCOIS TRUFFAUT	RUGBY	1
CLG	40	ST PIERRE DU MONT	NATATION	1
CLG	40	ST VINCENT DE TYROSSE	PELOTE BASQUE	1
CLG	40	ST VINCENT DE TYROSSE	RUGBY	1
LYC	40	ST VINCENT DE TYROSSE Sud des Landes	RUGBY	1
LYC	40	ST VINCENT DE TYROSSE Sud des Landes	PELOTE BASQUE	1
LP	40	TARNOS AMBROISE CROIZAT	RUGBY	1
SOUS TOTAL LANDES				24
CLG	47	AGEN J. Chaumié	NATATION	1
CLG	47	AGEN J. Chaumié	RUGBY	1
CLG	47	CASSENEUIL GASTON CARRERE	AVIRON	1
CLG	47	CASTELJALOUX J. Rostand	HAND BALL	1
CLG	47	DURAS	BASKET BALL	1
CLG	47	DURAS	RUGBY	1
CLG	47	MARMANDE J. Moulin	GOLF	1
LPO	47	MARMANDE VAL GARONNE	GOLF	1
CLG	47	MIRAMONT DE GUYENNE	FOOTBALL	1
CLG	47	MONFLANQUIN	BASKET BALL	1
CLG	47	MONSEMPRON LIBOS K THOUAILLES	RUGBY	1
CLG	47	STE LIVRADE / LOT PAUL FROMENT	TENNIS	1
LP	47	VILLENEUVE/LOT Couffignal	RUGBY	1
SOUS TOTAL LOT ET GARONNE				13
CLG	64	ANGLET CLG Endarra	VOLLEY BALL	1
CLG	64	ANGLET Endarra	HOCKEY/GLACE	1
CLG	64	ANGLET Endarra	FOOTBALL	1
CLG	64	ARETTE	SKI	1
CLG	64	ARTIX	FOOTBALL	1
CLG	64	BAYONNE A. Camus	PELOTE BASQUE	1
CLG	64	BAYONNE A. Camus	RUGBY	1
LG	64	BAYONNE CASSIN	PELOTE BASQUE	1
CLG	64	BAYONNE Marracq	HAND BALL	1
CLG	64	BAYONNE Marracq	RUGBY	1
CLG	64	BIARRITZ J. Rostand	TENNIS DE TABLE	1
CLG	64	BIARRITZ J. Rostand	FOOTBALL	1
CLG	64	BIARRITZ J. Rostand	RUGBY	1
CLG	64	BIARRITZ J. Rostand	SURF	1
CLG	64	BIARRITZ J. Rostand	VOLLEY B. BEACH VOL.	1
LYC	64	BIARRITZ Lycée Malraux	VOLLEY BALL	1
CLG	64	JURANCON CLG Gabard	VOLLEY BALL	1
CLG	64	LARUNS Les Cinq Monts (+CLG Derême OLORON)	SKI	1

CLG	64	LEMBEYE	RUGBY	1
CLG	64	LEMBEYE	BASKET BALL	1
CLG	64	LESCAR Simin Palay	VOLLEY BALL	1
CLG	64	MORLAAS CLG	RUGBY	1
LGT	64	MOURENX ALBERT CAMUS	BASKET BALL	1
CLG	64	NAY Henri IV	HAND BALL	1
CLG	64	NAY Henri IV	RUGBY	1
LYC LP	64	OLORON J. Supervielle	HAND BALL	1
LYC	64	OLORON J. Supervielle	SKI	1
LG/LP	64	OLORON Guynemer	HAND BALL	1
CLG	64	OLORON T. Derême	HAND BALL	1
CLG	64	OLORON T. Derême	RUGBY	1
CLG	64	PAU M. De Navarre	CANOE KAYAK	1
LG	64	PAU ST JOHN PERSE	TRIATHLON	1
CLG	64	SALIES DE BEARN	PELOTE BASQUE	1
CLG	64	ST ETIENNE DE BAIGORRY	PELOTE BASQUE	1
LPO	64	ST J P DE PORT de Navarre	RUGBY	1
CLG	64	ST JEAN DE LUZ CHANTACO	ATHLETISME	1
CLG	64	ST JEAN DE LUZ CHANTACO	GOLF	1
CLG	64	ST JEAN DE LUZ M. Ravel	GYMNASTIQUE	1
CLG	64	ST JEAN PIED DE PORT	RUGBY	1
SOUS TOTAL PYRENEES ATLANTIQUES				39
TOTAL ACADEMIE				155

Les bilangues à la rentrée 2008 dans les établissements publics

		Ouvertures 2008	
		Ouvertures 2007	
Etablissement	langue étrangère 1	langue étrangère 2	Nombre de classe
DORDOGNE			
CLG EUGENE LEROY - BERGERAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JEAN ROSTAND -MONTPON-MENESTEROL	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG LES CHATENADES -MUSSIDAN	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ALCIDE DUSOLIER - NONTRON	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG A FRANCK - PERIGUEUX	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG BERTRAN DE BORN -PERIGUEUX	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG LAURE GATET - PERIGUEUX	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG MICHEL DE MONTAIGNE -PERIGUEUX	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ARNAUD DANIEL -RIBERAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ARTHUR RIMBAUD -SAINT-ASTIER	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG LA BOETIE - SARLAT	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG Jules Ferry TERRASSON	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG Olympe de Gouges VELINES	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
Sous total Dordogne			13
GIRONDE			
CLG CLAUDE MASSE - AMBARES	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG MARCELIN BERTHELOT -BEGLES	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JEAN ZAY -BIGANOS	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG CHEVERUS - BORDEAUX	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG Aliénor d'Aquitaine BORDEAUX	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG EDOUARD VAILLANT - BORDEAUX	ARABE	ANGLAIS LV1	1
CLG EDOUARD VAILLANT - BORDEAUX	PORTUGAIS	ANGLAIS LV1	1
CLG GOYA - BORDEAUX	PORTUGAIS	ANGLAIS LV1	1
CLG JACQUES ELLUL - BORDEAUX	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ALAIN FOURNIER - BORDEAUX	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG CESTAS - CANTLANDE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JEAN ZAY - CENON	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1

CLG JEAN ZAY - CENON	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ALBERT CAMUS - EYSINES	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG A.MAUGUIN - GRADIGNAN	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG FONTAINES DE MONJOUS - GRADIGNAN	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG GEORGES RAYET - FLOIRAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG PAUL ESQUINANCE -LA REOLE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG PAUL ESQUINANCE -LA REOLE	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG HENRI DHEURLE - LA TESTE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG CAMILLE CLAUDEL - LATRESNE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG LEGE CAP FERRET	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG Les Lesques LESPARRÉ MEDOC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG - LE PIAN SUR GARONNE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG Les Dagueys LIBOURNE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG MONTAIGNE - LORMONT	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG Gaston Flamand MARCHEPRIME	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG Aliénor d'Aquitaine MARTIGNAS / JALLES	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG CAPEYRON - MERIGNAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG PAUL LANGEVIN - MERIGNAC	PORTUGAIS LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG BOURRAN - MERIGNAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG L'ALOUETTE - PESSAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG FRANCOIS MITTERRAND -PESSAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG Georges Brassens PODENSAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG DE LA GAROSSE - SAINT ANDRE DE CUBZAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ALIENOR D'AQUITAINE - SALLES	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG MAX LINDER -SAINT-LOUBES	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ELIE FAURE - SAINTE FOY LA GRANDE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ROBERT BARRIERE - SAUVETERRE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG LEO DROUYN - VERAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
Sous total Gironde			40
LANDES			
CLG JEAN MERMOZ - BISCARROSSE	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JEAN MERMOZ - BISCARROSSE	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG L.DUSSARRAT DIT LEON DES LANDE-DAX	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1

CLG L.DUSSARRAT DIT LEON DES LANDE-DAX	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG COGNAMIGLIO - MORCENX	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ST EXUPERY - PARENTIS EN BORN	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
Sous total Landes			6
LOT ET GARONNE			
CLG DANGLA - AGEN	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG DUCOS DU HAURON -AGEN	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG DUCOS DU HAURON -AGEN	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JOSEPH CHAUMIE - AGEN	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JOSEPH CHAUMIE - AGEN	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG STENDHAL -AIGUILLON	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG LA ROCAL -BON-ENCONTRE	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JEAN MONNET - FUMEL	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG H DE NAVARRE - NERAC	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ANATOLE FRANCE -VILLENEUVE-SUR-LOT	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
Sous total Lot et Garonne			10
PYRENEES ATLANTIQUES			
CLG ENDARRA - ANGLET	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JEAN ROSTAND -BIARRITZ	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JEAN ROSTAND -BIARRITZ	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG VILLA FAL - BIARRITZ	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG BIDACHE	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG HENRI BARBUSSE -BOUCAU	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG ERROBI - CAMBO LES BAINS	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG IRANDATZ -HENDAYE	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG LES CINQ MONTS - LARUNS	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG -SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG CHANTACO - ST JEAN DE LUZ	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG MARGUERITE DE NAVARRE -PAU	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG MARGUERITE DE NAVARRE -PAU	ALLEMAND LV1	ANGLAIS LV1	1
CLG JEAN MONNET -PAU	ESPAGNOL LV1	ANGLAIS LV1	1
Sous total Pyrénées Atlantiques			14
TOTAL ACADEMIQUE			83